



Mémoire de Recherche de Master en Histoire

Hommes et femmes, familles, lignées :
les destins d'une communauté villageoise de Haute-Auvergne
(Trizac, début XVIII^e-1852)

Denys BREYSSE



Encadrement. Corinne MARACHE, Stéphanie LACHAUD

Préambule

Je n'aurais probablement pas imaginé, il y a quelques années, rédiger un mémoire de recherche consacré à l'étude d'une société rurale auvergnate. Ce travail est le produit des circonstances et d'un parcours singulier. À l'approche d'une fin de carrière universitaire d'enseignant-chercheur dans le domaine des sciences dites exactes (mécanique et génie civil), j'ai eu envie d'explorer d'autres horizons. La pratique de la généalogie, depuis dizaine d'années, a fait renaître mon intérêt de jeunesse pour l'histoire. Pour enrichir la « quête des ancêtres » j'ai souhaité mieux connaître le quotidien des générations qui nous ont précédées, les motivations et les contraintes qui ont pu guider leurs choix, les événements qui ont orienté leurs destinées. Les investigations généalogiques reposent au départ sur les registres paroissiaux, mais d'autres sources les complètent (registres notariés, documents militaires...). Rassembler les informations et les mettre en perspective permet de saisir comment ces hommes et ces femmes ont pu être pris dans le tourbillon des événements historiques et ont contribué, à leur échelle, à forger le monde d'aujourd'hui.

Encore fallait-il franchir le pas de la généalogie aux études historiques, acquérir des connaissances et me familiariser avec de nouvelles méthodes de travail. L'objectif initial s'est rapidement transformé en projet de doctorat, passant bien sûr par un mémoire de Master. Le cadre géographique et temporel s'est imposé par contraste avec d'autres branches de l'arborescence généalogique familiale (la Lorraine ravagée par les conflits comme le Gard cévenol et camisard auraient pu offrir d'autres supports). Partout les problématiques rurales sont présentes mais la Haute-Auvergne présente deux avantages majeurs : celui d'être une province peu sensible aux mouvements venus de l'extérieur et d'offrir un très large corpus d'archives à l'échelle des paroisses. Enfin y travaille une association généalogique très active. Le choix du sujet résulte des échanges avec mes deux encadrantes, de ma volonté de mettre en œuvre des outils relativement nouveaux en histoire, et de l'envie d'exploiter mes compétences initiales (statistiques, analyse de données). Il s'inscrit aussi dans une logique de progressivité, avec un double élargissement à venir, thématique et temporel (sans doute couvrant le XVII^e siècle et la fin du XIX^e siècle).

Ce document est bien un mémoire de Master mais de nombreuses pistes n'y sont qu'effleurées, et des outils ont été forgés qui méritent de plus complètes applications. Il offre un premier tableau d'un monde rural à la fois statique et bouillonnant, uniforme et diversifié, figé et en devenir. C'est à la compréhension de ce monde que je vous invite.

Remerciements

Ce mémoire doit beaucoup à la gentillesse de Madame Alice Malga, ancienne maire de Trizac, qui m'a très aimablement ouvert les portes de la mairie et permis d'y explorer librement les fonds d'archives, y compris au grenier. Je dois aussi remercier Lionel Trazit qui m'a donné un accès privilégié à des sources originales qui n'auraient pu sans lui être portées à la connaissance des chercheurs.

Dans une période de restriction d'accès aux fonds documentaires pour raisons sanitaires, j'ai pu travailler avec plaisir aux archives départementales du Cantal et aux archives diocésaines de Saint-Flour. Je remercie tout particulièrement madame Pascale Moulier pour m'avoir aidé à explorer efficacement des fonds d'une grande richesse.

Ce travail tire aussi parti de l'indexation des sources dans le département du Cantal (principalement registres paroissiaux et notariés) sous la houlette de l'association Aprogemere. Je remercie Claude Cheymol son président jusqu'à une date récente ainsi que tous les bénévoles dont le travail de fourmis rend possible l'exploration de nouvelles voies de recherche. Je remercie enfin Jean-Pierre Barthélémy, qui a été le premier à publier quelques travaux mêlant histoire et généalogie à Trizac, et le professeur Jean-Pierre Poussou qui, à ma demande, a retrouvé dans sa documentation des publications sur les migrations auvergnates à Bordeaux.

Enfin, un grand merci à mes deux encadrantes qui ont accepté de conseiller et d'accompagner dans cette aventure un étudiant dont le profil s'écarte sensiblement du modèle standard.

Sommaire

Introduction	7
Première partie. Le territoire trizacois : cadre naturel, population, structures agraires	
Chapitre 1. La marque des contraintes naturelles dans un espace de montagne	37
Chapitre 2. Les patronymes trizacois. Identité, mobilité, évolutions	53
Chapitre 3. La démographie d'une population d'Ancien Régime en Haute Auvergne	71
Chapitre 4. Ressources et structuration sociale de la communauté villageoise	91
Deuxième partie. Individus et familles, appartenance, identité et différenciation dans une communauté rurale de Haute-Auvergne	
Chapitre 5. Le prénom, caractéristique personnelle ou indice d'une place dans la communauté ?	143
Chapitre 6. Les nouveaux horizons d'une méthode traditionnelle : la reconstitution des familles à l'heure d'Internet	163
Chapitre 7. L'apport de la reconstitution des familles enrichie à l'analyse de la population trizacoise : démographie, endogamie, mobilités	182
Chapitre 8. Le contrat de mariage et sa contribution à la construction des destins	213
Troisième partie. Une approche multi-échelle de la stratification sociale au village	
Chapitre 9. Les lignées patrimoniales, un objet construit pour une autre échelle d'analyse	263
Chapitre 10. Rythmes de la transmission, stratégies d'alliance et devenir des lignées	311
Chapitre 11. La place des lignées dans la stratification sociale du village	341
Conclusion générale	377
Acronymes et notations	383
Lexique	385
État des sources	389
Bibliographie et sitographie	397
Listes récapitulatives (figures, tableaux)	417
Table des matières	423

Introduction

Scientifiquement parlant, il n'est d'histoire sociale que quantitative. Sur ce point, l'accord est quasi unanime.

Adeline Daumard et François Furet

Scientifiquement parlant, l'histoire sociale peut ne pas être quantitative.

Jean-Pierre Poussou

I. De la monographie de village à l'étude d'une communauté d'habitants

Dans son célèbre ouvrage sur la Méditerranée, Fernand Braudel assigne à la montagne le rôle d'un décor d'arrière-plan, une « *fabrique d'hommes* » poussés vers la plaine par la pression démographique et les besoins économiques¹. La civilisation est donc urbaine et « *la montagne, ordinairement, est un monde fruste [...] à l'écart des civilisations* ». Depuis Fernand Braudel, les travaux des historiens ont relativisé cette vision², et procédé à un changement de focale. Ils ont fait du milieu montagnard un objet d'histoire à part entière. Les relations entre cadre géographique, communautés d'habitants et économie locale sont complexes, comme celles avec le milieu extérieur (la « *plaine* » braudélienne) et évoluent au fil du temps³. Ce mémoire est consacré au territoire montagnard et rural de Trizac, paroisse de Haute-Auvergne⁴, et à la population, de l'ordre de 200 à 250 feux, qui y vit et y travaille aux XVIII^e et XIX^e siècles. Nous allons nous efforcer de montrer que ce sont bien des objets d'histoire.

A. Les cadres géographique et administratif de la paroisse de Trizac

La province d'Auvergne s'étend selon les estimations de Vauban sur 18 000 kilomètres carrés et abrite en 1696 une population estimée à 557 068 personnes⁵, soit une densité d'environ 30 hab./km², proche de la densité moyenne du royaume⁶. L'Auvergne a été réunie à la Couronne au début du

¹ BRAUDEL Fernand, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, 1949.

² ROMANO Ruggiero, « Pour une autre lecture de Braudel : montagnes et plaines dans les Andes », in *Autour de Fernand Braudel*, CARMIGNANI Paul (dir.), Presses Univ. Perpignan, 2002, p. 41-56.

³ FONTAINE Laurence, *Pouvoir, identités et migrations dans les hautes vallées des Alpes occidentales (XVII^e-XVIII^e siècle)*, Presses Universitaires de Grenoble, 2003 ; ALBERA Dionigi, CORTI Paola, « Migrations montagnardes dans l'espace méditerranéen. Esquisse d'une analyse comparative », *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée*, Tome 112, n°1, 2000, p. 359-384.

⁴ La période d'étude couvrant le XVIII^e siècle et la moitié du XIX^e siècle, une formulation alternative est « la commune de Trizac, dans le Cantal ». Les deux versions peuvent être rencontrées dans le mémoire.

⁵ Superficie de 745 lieues carrées et densité de 748 habitants / lieu carrée (POITRINEAU Abel, *Mémoire sur l'état de la généralité de Riom en 1697, dressé pour l'instruction du duc de Bourgogne par l'intendant Lefèvre d'Ormesson*, Institut d'études du Massif Central, Clermont-Ferrand, 1970).

⁶ Les estimations du XVIII^e siècle donnent des chiffres légèrement supérieurs selon *l'État de l'Auvergne en 1765* dressé par l'intendant De Ballainvilliers avec une population de 532 800 personnes en 1757 (BOUILLET J.B., *Tablettes historiques de l'Auvergne*, Tome VII, Clermont-Ferrand, 1846). En 1788, Legrand d'Aussy indique une population de 681 500 habitants et une densité de « 1047 têtes par lieue carrée », soit 43 hab/km² (LEGRAND

XVI^{ème} siècle et François I^{er} y a établi une sénéchaussée à Riom et deux bailliages royaux, à Salers (le bailliage des montagnes d'Auvergne) et Murat. La province d'Auvergne correspond grossièrement au gouvernement du Lyonnais, et « *se subdivise traditionnellement en Haute et Basse en fonction du relief et de l'histoire, deux évêchés, sept élections et des circonscriptions judiciaires très nombreuses, confuses et liées à des juridictions de niveaux et d'origines variées, une marqueterie de seigneuries* »⁷. La carte de 1717 (figure 0-1) matérialise l'étendue de la généralité de Riom, bordée à l'ouest par celle de Limoges et au nord par celle de Moulins (Bourbonnais). La Dordogne marque la frontière entre Auvergne et Limousin. La zone d'étude (ellipse sur la figure) est rattachée au diocèse de Clermont, à l'extrême nord, le second diocèse étant celui de Saint-Flour, au sud de la province. L'Auvergne est une région géographiquement centrale dans le royaume. Elle demeure cependant à l'écart des principales voies de circulation et n'est traversée par aucune voie majeure, par terre ou par eau. Les reliefs du Massif Central sont la cause première de cet isolement, caractère plus marqué encore en Haute-Auvergne, « *que les habitants appellent souvent le haut pays, à cause qu'il est fort rempli de montagnes* »⁸. Traditionnellement, la Basse-Auvergne aux plaines fertiles se tourne vers le nord et l'est et la Haute-Auvergne vers le sud et l'ouest. La Rhue qui court d'Est en Ouest et se jette dans la Dordogne à Bort marque la frontière traditionnelle entre les deux parties de l'Auvergne.



Figure 0-1. Périmètre de la généralité de Riom (Carte des imprimeries du royaume, 1717, Jaillot, Paris)

La Haute-Auvergne s'étend du nord au sud « *depuis le faubourg de la ville de Bort en Limousin, qui appartient à l'Auvergne, jusqu'à celle de Saint-Urcize, frontière du Gévaudan* »⁹. La création des départements transforme la Haute-Auvergne en département du Cantal, le seul dont le nom coïncide avec celui d'une montagne. Comme le montre la carte de la figure 0-2, le stratovolcan central qui culmine à 1 855 m au Plomb du Cantal structure l'identité du département. Le massif est entaillé par de nombreuses rivières qui ont creusé une dizaine de vallées rayonnantes. En venant du nord « *les*

D'AUSSY Pierre Jean-Baptiste, *Voyage fait en 1787 et 1788 dans la ci-devant Haute et Basse Auvergne*, Paris, 1794).

⁷ POITRINEAU Abel, *Mémoire...*, op. cit., p. 29.

⁸ BAUDRAND Michel-Antoine, *Dictionnaire géographique et historique*, Tome 1, Impr. Delalune, Paris, 1705.

⁹ BRIEUDE (de) Jean-Joseph, *Topographie médicale de la Haute Auvergne*, Aurillac, 1821 (1^{ère} édition Société Royale de Médecine, 1782-1783).

premières montagnes que l'on rencontre au sud de la plaine, sont celles de Salers, dont la plus haute est appelée le Puy Violent. Les vallées qui descendent de ce groupe à l'ouest, sont celles d'Auzers et du Falgoux. Cette dernière est [...] profondément encaissée dès sa naissance à la base du Puy Mary [...] Les montagnes qui la bordent sont escarpées de précipices affreux »¹⁰. Un témoignage éloquent sur les difficultés de déplacement est fourni en août 1797 par l'érudit Jean-Joseph Delambre, missionné pour la mesure précise de l'arc de méridien entre Dunkerque et la frontière espagnole. Les mesures reposent sur la triangulation entre signaux. Ayant implanté un signal à proximité de Bort, il doit le viser depuis un signal à implanter sur le Puy Violent, au cœur du massif :

*J'avais pour six heures d'ouvrage et je n'ai pu le faire qu'en dix jours. [...] L'auberge la plus voisine est celle de Salers ; le chemin est de trois heures pour aller, autant pour revenir et la route est la plus horrible que j'ai rencontrée jusqu'ici. J'ai pris le parti de me loger dans une vacherie voisine ; je dis voisine parce qu'il n'y en a que pour une heure et demie. Pendant les dix jours qu'a duré ce travail je n'ai pu me déshabiller ; je couchais sur quelques bottes de foin ; je vivais de lait et de fromage ; presque jamais je ne pouvais apercevoir deux signaux à la fois. Un brouillard épais recouvrait l'horizon. Pendant l'observation comme pendant les longs intervalles qu'elle me laissait, j'ai été successivement brûlé par le soleil, refroidi par le vent, trempé par la pluie*¹¹.

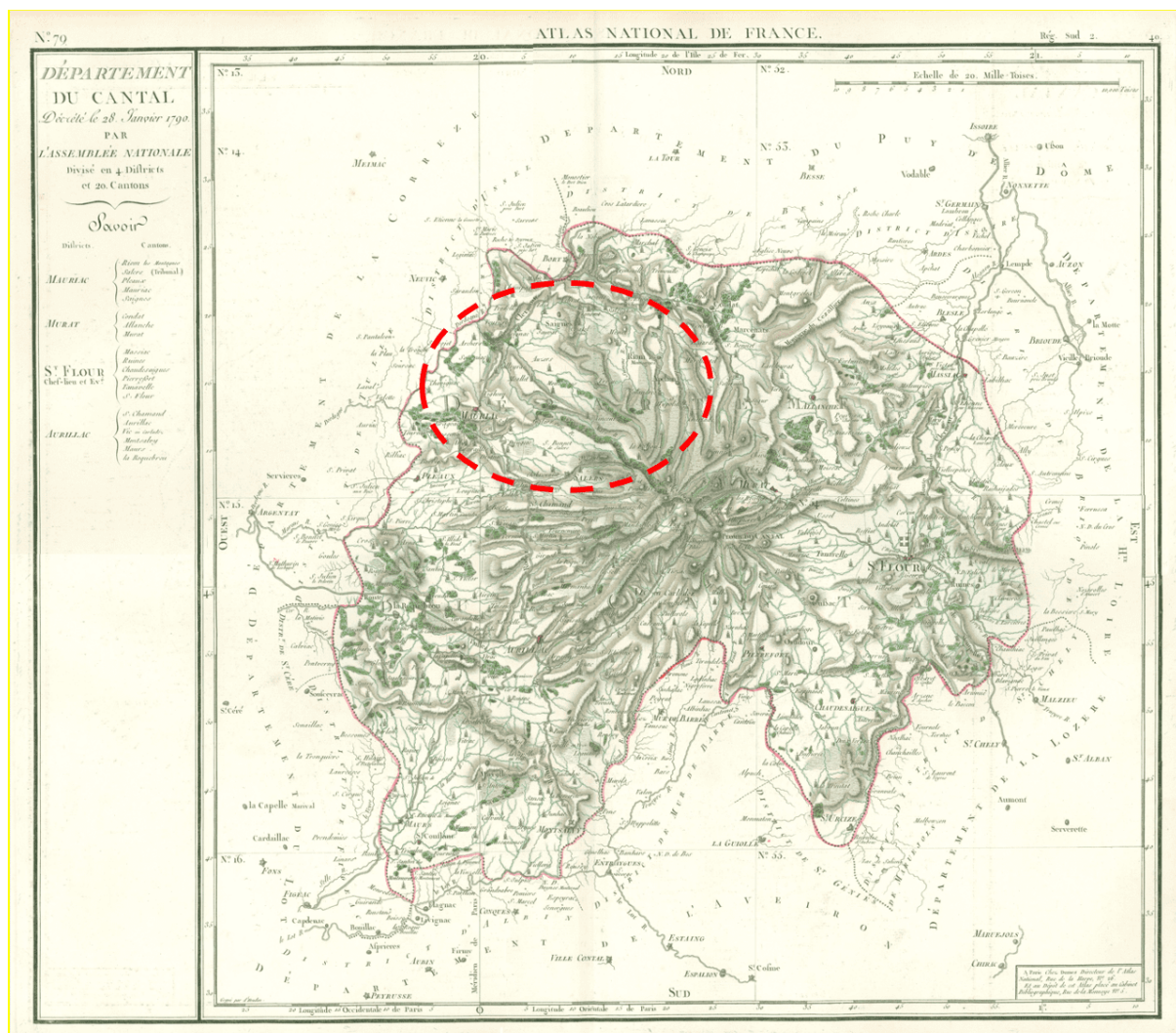


Figure 0-2. Carte du département du Cantal, 1790 (Trizac est au centre de l'ellipse)

¹⁰ BRIEUDE (de) Jean-Joseph, *Topographie...*, *ibid.*, p. 16.

¹¹ La citation de Delambre est extraite de l'ouvrage de Jérôme de LALANDE, *Bibliographie astronomique, avec l'histoire de l'astronomie depuis 1781 jusqu'à 1802*, Paris, 1803 (p. 781).

En 1740, Piganiol de la Force décrit l'itinéraire de Paris à Aurillac en passant par Clermont : « Comme la Basse et la Haute Auvergne sont séparées par de hautes montagnes, le chemin est très rude et quelquefois même impraticable. La route la plus courte est celle du Cantal ou celle du Lioran, mais on ne peut passer par celle du Cantal que pendant quatre mois de l'année ; car d'une fois qu'il commence à y tomber de la neige, il faut prendre un autre chemin [...] et pour lors on est obligé pour aller d'Aurillac à Clermont de côtoyer le Limousin par Bort »¹².

Le climat est en effet très rude et l'hiver rend les communications plus difficiles encore¹³. Dans la décennie 1820, il fallait encore trois jours pour relier Aurillac à Clermont et le préfet Sers indique dans ses mémoires que « tous les voyages dans l'intérieur du département se faisaient à cheval (...) les marchandises qui n'étaient pas transportées à dos d'homme l'étaient à dos de mulet, par des muletiers conduisant à la file quinze ou vingt de ces animaux »¹⁴. En 1847, la percée du tunnel du Lioran facilite les échanges entre les deux villes principales du département, Aurillac au sud-ouest et de Saint-Flour à l'est. Mais ce n'est qu'après 1860 que les routes et chemins s'améliorent significativement, avec en particulier la forte croissance des chemins vicinaux¹⁵. La carte (figure 0-3) précise la situation géographique de Trizac. La paroisse de Trizac est située sur le versant-nord-ouest du volcan central, au centre de la planèze éponyme, la plus étendue du massif cantalien.



Figure 0-3. Extrait de la carte chorographique de la Généralité d'Auvergne (Dezauche, Paris, 1786)

On qualifie de planèze les plateaux situés entre deux vallées rayonnantes, descendant en pente douce depuis le cœur du massif vers sa périphérie. Le relief est marqué de vallées secondaires

¹² PIGANIOU de la FORCE Jean-Aymard, *Nouveau voyage de France*, Paris, 1740.

¹³ L'intendant d'Ormesson évoque « celui des montagnes qui est extrêmement froid et où la neige couvre la terre sept à huit mois de l'année » (POITRINEAU Abel, *Mémoire...*, *ibid.*, p. 38).

¹⁴ SERS Henri et GUYOT Bernard, *Mémoires du baron Sers (1786-1862)*, Paris, 1906.

¹⁵ On passe de 464 km de chemins vicinaux en 1850 à 2 282 km en 1900 (WIRTH Laurent, *Un équilibre perdu. Évolution démographique, économique et sociale du monde paysan dans le Cantal au XIX^e siècle*, Institut d'Études du Massif Central, Coll. Prestige, fasc. VIII, Clermont, 1996).

et d'ondulations qui ont permis la formation de tourbières. Au-dessus de 1 000 à 1 100 m, la rigueur du climat fait que règnent les prairies de montagne. L'autre facteur géographique déterminant est la pluviométrie, marquée par un contraste significatif entre le versant occidental du massif directement soumis aux perturbations océaniques et le versant oriental de plateaux plus secs. Comme le décrit Jean Lapradelle, « à l'ouest, l'eau sort partout du sol, sous forme de sources, de cascades, de ruisseaux [...] le sol est humide jusqu'aux plus grandes hauteurs et les sources abondantes naissent à des altitudes considérables. Les vallées donnent des fourrages naturels en abondance, et les paysans y nourrissent pendant l'hiver les troupeaux qui alpent en été sur les plateaux toujours verts »¹⁶. La pluviométrie trizacoise est de l'ordre de 1 200 à 1 500 mm/an¹⁷. La pousse rapide de l'herbe est aussi facilitée par la grande fertilité des sols volcaniques¹⁸.

Sous l'Ancien Régime, la Haute-Auvergne comprend les élections d'Aurillac et de Saint-Flour et un bureau particulier, avec un subdélégué, à Mauriac, justifié par la difficulté des déplacements. Le bailliage royal de Salers est du ressort du présidial de Riom¹⁹. Comme celle de la province, la population de Haute-Auvergne semble croître modérément entre le début du XVIII^e siècle et 1850. En 1720, les élections de Saint-Flour et d'Aurillac comptent respectivement 25 859 et 15 648 feux²⁰, soit de 180 000 à 210 000 habitants selon que l'on adopte un coefficient multiplicateur de 4,5 ou de 5. Entre 1806 et 1851, la population du Cantal reste voisine de 255 000 habitants²¹. Avec environ 45 h/km², le Cantal atteint une densité comparable à celle des départements voisins, et dépasse la densité usuelle des départements de montagne. Ce monde est essentiellement rural, la population agricole constitue 80 % du total. Une ville comme Mauriac ne dépasse pas 3 000 habitants²². Le territoire reste à l'écart des voies de circulation, la route la plus proche étant celle d'Aurillac à Bort, qui se prolonge au nord vers Clermont. Les quatre villes proches²³ sont le bourg voisin de Riom²⁴, à une dizaine de kilomètres à l'est, Mauriac à l'ouest, où siège le subdélégué, Salers au sud, siège du bailliage, et Bort au nord, guère plus éloignée mais sise en Limousin, sur la Dordogne²⁵. Ces quatre localités sont toutes qualifiées de villes

¹⁶ LAPRADELLE Jean, « Une variété du type auvergnat – la variété de la haute Auvergne occidentale », *La science sociale suivant la méthode de F. Le Play*, tome 27, 1899, p. 20-56.

¹⁷ DURAND Alfred, *La vie rurale dans les Massifs volcaniques des Dores, du Cézallier, du Cantal et de l'Aubrac*, Éd. Laffite, Marseille, 1980 (édition originale, Aurillac, 1946).

¹⁸ « Dire que l'herbe pousse à vue d'œil n'est pas une hyperbole, mais une réalité sensible » selon DURAND (*La vie rurale, ibid.*, p. 54), pour qui une pousse de 3 cm par jour est usuelle.

¹⁹ « L'élection de Mauriac comprend les villes de Mauriac et Salers et 58 paroisses qui composent un bureau particulier d'élection dépendant de celle de Saint-Flour, qui a été établi pour le soulagement de taillables étant dans les montagnes éloignées de Saint-Flour et impraticables six à sept mois de l'année » (POITRINEAU Abel, *Mémoire...*, *ibid.*, p. 35-38).

²⁰ SAUGRAIN Claude-Marin, *Nouveau dénombrement du royaume*, Paris, 1720.

²¹ 251 436 habitants en 1806, maximum de 262 117 habitants en 1836 et légère décrue ensuite, la décroissance démographique s'accroissant après 1851.

²² WIRTH Laurent, *Un équilibre...*, *ibid.*, p. 3 et p. 21.

²³ Sur la carte de la figure 0-3, les noms de Mauriac, Salers et Bort sont inscrits en majuscules inclinées, graphie réservée aux villes, quand celui de Riom est inscrit en minuscules droites, comme Saignes, graphie désignant les bourgs.

²⁴ Il s'agit de Riom-es-Montagnes, à ne pas confondre avec Riom d'Auvergne, le siège de la généralité, en Basse-Auvergne. La ville est nommée Riom-le-Chétif par SAUGRAIN (SAUGRAIN Claude-Marin, *Nouveau dénombrement...*, *op. cit.*, p. 352).

²⁵ La ville de Bort est le lieu de naissance du chroniqueur et écrivain Jean-François Marmontel qui la décrit ainsi dans ses mémoires : « Bort, situé sur la Dordogne, entre l'Auvergne et le Limousin, est effrayant au premier aspect pour le voyageur, qui de loin, du haut de la montagne, le voit au fond d'un précipice, menacé d'être submergé par les torrents que forment les orages, ou écrasé par une chaîne de rochers volcaniques, les uns plantés comme des tours sur la hauteur qui domine la ville, et les autres déjà pendants et à demi déracinés » (MARMONTEL Jean-François, *Mémoires d'un père pour servir à l'instruction de ses enfants*, Firmin Didot, Paris, 1846).

dans le dénombrement de Saugrain²⁶. Cependant, leurs populations respectives sont très voisines de celle de Trizac, qui peut donc être qualifiée, à l'échelle régionale, de grosse paroisse rurale et demeure relativement à l'écart des influences de l'armature urbaine²⁷.

Le territoire de la paroisse relève de plusieurs seigneuries. Le seigneur de Trizac est baron de Cheirouse²⁸, seigneurie qui s'étend sur une partie de Trizac et des paroisses voisines d'Auzers, Chastel Marlhac et Menet. En 1637, l'intendant d'Auvergne établit l'état de la province. Il écrit que « *le sieur Despesses, conseiller d'État, a la baronnie de Trizac, laquelle, avec ce qu'il a au haut pays d'Auvergne, à quatre ou cinq lieues d'Aurillac, lui vaut cinq à six milles livres de revenu* »²⁹. Les seigneuries de Lieuchy et du Fayet couvrent l'essentiel du reste de la paroisse³⁰. Un même enchevêtrement caractérise les règles du droit. Le nord de la Haute-Auvergne est une région frontière entre les zones régies par le droit écrit et celles relevant de la coutume, comme l'a identifié Henri Klimrath au XIX^e siècle (figure 0-4), plaçant Trizac dans la zone coutumière³¹.



Figure 0-4. Extrait de la carte des coutumes établies par Henri Klimrath, 1836 (le jaune couvre la zone de droit écrit, le beige celle régie par la coutume)

²⁶ Mauriac faisait partie des bonnes villes d'Auvergne dès 1346 (voir ROQUES Rémy, « Haut et Bas Pays d'Auvergne », *Atlas historique Auvergne, Bourbonnais, Velay*, en ligne, [consulté le 13 février 2021](#)).

²⁷ Un autre indice éclairant est le nombre de critères de centralité des espaces urbains, qui a été étudié pour les villes auvergnates (Bort étant donc exclue) pour la fin du Moyen-Âge. Alors que Clermont et Aurillac en comptent respectivement 21 et 19, Mauriac n'obtient que 12, et Riom et Salers seulement 5 (FRAY Jean-Luc, « Petites villes et leurs réseaux en pays de moyenne montagne. L'exemple des hautes terres du Massif Central à la fin du Moyen-Âge », *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur*, 34^{ème} congrès, Chambéry, 2003, p. 241-262).

²⁸ Le terrier a été renouvelé en 1607 (RIBIER (de) Louis, « La baronnie de Trizac et de Cheyrouse », *À travers l'histoire de la Haute Auvergne*, 4^{ème} série, Paris, 1932, p. 1-16).

²⁹ MESGRIGNY (de), *Relation de l'état de la province d'Auvergne*, 1637 (manuscrit retranscrit dans les Tablettes historiques de l'Auvergne, Vol. 3, Jean Baptiste Bouillet, 1842, p. 145-194 ; citations aux pages 177-178 et 181). En 1570, Françoise de Chalvet, dame de Trizac et de Cheirouse, a épousé Jacques de Faye d'Espesses avocat général puis président à mortier au Parlement de Paris. Cette seigneurie est ensuite passée dans une branche de la maison de Chabannes, seigneur d'Apchon (CHABROL Guillaume-Michel, *Coutumes générales et locales de la province d'Auvergne*, Tomes IV, Impr. Martin Dégoutte, Riom, 1784, p. 729). De MESGRIGNY disait d'Apchon que « *la terre et baronnie d'Apchon est, sans difficulté, la plus belle d'Auvergne ; elle est de grande étendue, et s'affirme dix mille livres de rente, et a quantité de vassaux, et un château qui est fort* » (*id.* p 177-178).

³⁰ Certains biens relèvent des seigneuries de Montbrun (de Méallet), d'Auzers ou encore de Valens (de Moussages). L'enchevêtrement des seigneuries et des justices seigneuriales, caractéristique de l'Ancien Régime, n'épargne pas Trizac.

³¹ KLIMRATH Henri, *Études sur les coutumes, avec une carte de la France coutumière*, Paris, 1837.

Les synthèses les plus récentes, pour la répartition entre les deux types de droit et pour l'organisation des ressorts juridictionnels, ont confirmé cette interprétation, tout en révélant une plus grande complexité, face à laquelle les tentatives de réforme du pouvoir royal s'avéraient impuissantes³².

B. Les traits individuels et collectifs dans une communauté rurale de montagne

Les voyageurs en Auvergne ont porté sur les lieux et sur les hommes, au XVII^e comme au XIX^e siècle, un regard qui révèle avant tout leur propre moule culturel. Ainsi, le Dr Peghoux, sur la route d'Aurillac à Bort, fait en 1833 une description profondément romantique des lieux, s'attardant sur les châteaux et les ruines, comme celles de Charlus sur son piton rocheux, ancien ouvrage de défense des confins du royaume contre les incursions anglaises, ou de Miremont où Magdelaine de Sénectaire avait pris la tête de ses hommes contre les ligueurs³³. Il reste cependant à la périphérie de la zone qui nous intéresse. La représentation de la montagne par ses habitants, par les voyageurs ou par l'administration, résulte d'une construction sociale, comme l'a montré Laurence Fontaine pour les vallées alpines³⁴. Dans cette logique, les populations auvergnates se sont vu attribuer des caractéristiques physiques et psychologiques stéréotypées, corrélées à leur environnement rude. Legrand d'Aussy dresse de l'Auvergnat un portrait peu flatteur :

L'Auvergnat, du reste, quant aux agréments extérieurs n'a point été avantaagé par [la nature]. Robuste et nerveux, il est lent et lourd, ses formes sont grossières, sa stature médiocre... Il est propre aux grandes fatigues et aux longs travaux, à toutes ces professions grossières de maçons, tailleurs de pierre, pasteurs, porteurs d'eau, terrassiers...³⁵

Ces traits recourent ceux attribués à des paysans de nombreuses autres régions : « on lui reconnaît de la patience, de la ténacité pouvant confiner à l'opiniâtreté, un sens profond de l'économie qui peut devenir de l'âpreté au gain et même de l'avarice (...) caractère routinier (...) aptitude remarquable aux affaires qui fait que le paysan se transforme aisément en commerçant avisé et même roublard (...) attachement indéfectible au sol natal »³⁶. Ces stéréotypes anthropologiques ont certes fait partie de la grille de lecture d'une sociologie balbutiante pour analyser les groupes humains, leurs occupations et leur organisation interne³⁷. On ne saurait se satisfaire aujourd'hui d'explications qui, expliqueraient les migrations par une « aptitude au voyage » et l'inertie des structures agraires par un « caractère routinier ». Dans la France d'Ancien Régime, aux circulations lentes et particulièrement

³² Pour une cartographie illustrant l'imbrication des ressorts et des zones de coutumes, voir les travaux de Béatrice FOURNIEL pour l'*Atlas historique Auvergne, Bourbonnais, Velay* ([consulté le 15 février 2021](#)). Pour l'imbrication des coutumes, synthèse de Béatrice FOURNIEL et Jacqueline VENDRAND-VOYER sur le même site ([consulté le 15 février 2021](#)).

³³ PEGHOUX Auguste, *Promenade au Cantal*, Clermont-Ferrand, 1833.

³⁴ FONTAINE Laurence, « La montagne au pluriel », Chapitre 6, in *Pouvoir, identités et migrations...*, op. cit., p. 129-143.

³⁵ LEGRAND D'AUSSY Pierre Jean-Baptiste, *Voyage...*, op. cit., p. 279-280.

³⁶ DURAND Alfred, *La vie rurale...*, op. cit., p. 343.

³⁷ Ce fut par exemple le cas pour les disciples de Frédéric LE PLAY, tel Paul ROUX qui définit les caractères types du montagnard auvergnat : « depuis des siècles, l'Auvergnat descend de ses montagnes et se répand dans la plaine française où son succès et son influence sociale [...] s'expliquent par quelques-unes des meilleures qualités de sa race, par son intelligence avisée, par son labeur persévérant, par sa souplesse et sa ténacité, par sa sobriété, son endurance et son esprit d'économie, par son ferme bon sens et son sens profond des réalités » (ROUX Paul, « Le montagnard auvergnat », *La science sociale suivant la méthode d'observation*, 29^{ème} année, fasc. 113, 1914). On peut noter que l'abbé Louis Chaumeil, trizacois, fait un portrait très différent de ses compatriotes : « les habitants de Trizac, comme tous nos montagnards des hautes plaines, sont en général d'une taille avantageuse et d'une santé robuste, ils joignent à ces avantages du corps l'intelligence, l'émulation, un jugement sain et un grand attachement à la religion » (CHAUMEIL Louis (Abbé), *Notice historique et statistique sur Trizac*, Saint-Flour, 1861).

difficiles en région de montagne, les masses rurales ont pour priorité d'assurer leur survie, d'où la prééminence des cultures vivrières. Le territoire trizacois avec une densité de l'ordre de 50 à 60 hab./km² utile³⁸ apparaît comme un « monde plein ». L'alimentation y repose essentiellement sur le seigle et le sarrasin dont les faibles rendements, du fait de la rudesse du climat, impose qu'on y consacre la plus grande partie des surfaces. Les prairies d'altitude sont dédiées au bétail. L'élevage constitue une ressource importante, notamment grâce à la production de fromages. Les fromages d'Auvergne sont en effet commercialisés, y compris à l'extérieur de la province, et constituent l'une des principales sources de numéraire pour les habitants. Ces caractéristiques agro-économiques structurent les clivages majeurs dans une communauté où coexistent quelques grands propriétaires et leurs fermiers, de nombreux petits et moyens propriétaires et un grand nombre de non possédants. Dans cette communauté villageoise, les biens communs jouent un rôle essentiel. Leurs surfaces sont divisées, pour les jardins³⁹ comme pour les terres cultivées, entre un grand nombre de feux. Ils constituent parfois la seule ressource, ils complètent toujours la production. Les communs ne sont cependant pas accessibles à tous car ils n'existent qu'au bourg et dans quelques villages, et chaque feu n'y a pas accès. Les communs sont source de cohésion, mais peuvent aussi devenir sujet de tensions⁴⁰. À l'époque moderne, la communauté d'habitants décide collectivement de leur gestion et veille à ce qu'ils ne soient pas usurpés. La période révolutionnaire comme les évolutions politiques et économiques du XIX^e siècle peuvent exacerber ces tensions. L'identité trizacoise ne repose pas seulement sur l'appartenance à une même paroisse et l'échelon inférieur des villages se révèle pertinent.

Le rôle joué par la propriété est central. Il ne peut être séparé de la question de la transmission du patrimoine. Le droit local est régi par la coutume d'Auvergne qui désigne un héritier unique, « l'aîné », à qui est transmis le contrôle de l'exploitation après le décès de ses parents. Le destin des cadets et cadettes dépend de leur capacité à forger une autre alliance avec un conjoint ou une conjointe, héritier dans sa propre maison. Plus qu'à une famille conjugale ou à un patronyme, le terme de maison est attaché à une exploitation et à son mode de transmission. La maison est un élément essentiel de la communauté villageoise qui, par certains de ses aspects, n'apparaît que comme « *une juxtaposition de maisons* » selon Georges Augustins⁴¹. Les effets d'un tel système ont été étudiés en Béarn par Pierre Bourdieu qui a montré que les alliances entre maisons s'inscrivaient dans une logique de stratégies matrimoniales⁴². Ces stratégies ont pour objectif de maintenir, voire d'améliorer, la place de la maison, élément constitutif d'identité, au sein de la société locale. Les choix du conjoint ne peuvent être réduits à des choix individuels, mais il faut les analyser à la fois dans le temps des lignées et à l'échelle de l'horizon matrimonial. Cet horizon qualifie l'étendue du périmètre, géographique et social, dans lequel se trouvent les maisons (donc, à un instant donné, les familles) avec lesquelles une alliance est envisageable. L'horizon matrimonial n'est cependant pas une donnée géographique intrinsèque, et il peut être plus étendu pour les maisons les plus prestigieuses, qui recherchent des alliances avec des maisons de niveau socio-économique comparable au leur.

La structuration de la communauté villageoise en maisons et par les alliances pose aussi les questions de l'endogamie et de la mobilité géographique. Les débats sur l'immobilité ou la mobilité des sociétés rurales d'Ancien Régime ont été vifs dans l'historiographie française au tournant des

³⁸ Si l'on exclut les zones inhabitées des pâturages d'altitude.

³⁹ On distingue le jardin potager du jardin à chanvre (ou chènevière) qui jouxte la plupart des fermes.

⁴⁰ VIVIER Nadine, *Propriété collective et identité communale. Les biens communaux en France 1750-1914*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1998.

⁴¹ AUGUSTINS Georges, *Comment se perpétuer ? Devenir des lignées et destins des patrimoines dans les paysanneries européennes*, Mémoires de la Société d'ethnologie, Univ. Paris X, Nanterre, 1989.

⁴² BOURDIEU Pierre, « Les stratégies matrimoniales dans le système de reproduction », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, 27^{ème} année, n° 4-5, 1972, p. 1105-1127.

années 2000⁴³. La question ne peut être traitée sans considérer la double échelle de l'espace et du temps. La population de la paroisse ne peut être considérée comme isolée de l'espace qui l'entoure. Les échanges existent sur le plan économique, mais aussi du fait des alliances. Une part des maisons accueille à chaque génération des conjoints issus de paroisses voisines ou plus lointaines. Symétriquement, à chaque génération, le destin d'une part des locaux se construit hors de la paroisse, via une alliance exogame. Ces échanges multiples permettent d'éviter la consanguinité et renouvellent le stock génétique, mais ils soulèvent la question de la définition de la « population trizacoise », et du corpus de référence. Ils interrogent aussi l'identité : qu'est-ce que d'être « de Trizac » ? Combien de générations, par branche masculine ou féminine faut-il pour devenir un membre de la communauté ?

La question se complique si l'on considère que l'intensité des micro-mobilités n'est pas identique pour tous les groupes sociaux. Le choix de la mobilité peut s'imposer aux cadets et cadettes exclus de l'héritage et devant compter sur leur seule force de travail. Cette mobilité peut être liée à une union exogame ou à une activité professionnelle qui n'est pas attachée à la propriété familiale. Le domicile de ces couples mobiles et le lieu de naissance de leurs enfants change alors au gré des contrats de fermage ou des emplois saisonniers et peut couvrir l'étendue de plusieurs paroisses. Un dernier paramètre de l'identité locale est l'existence de migrations de longue distance et de plus longue durée. La région de Trizac comme, plus largement la partie ouest du Cantal, est depuis longtemps une zone d'origine de migrants lointains. Abel Poitrineau a consacré plusieurs ouvrages à étudier la nature, la structure, les causes et les rythmes des migrations en Espagne⁴⁴. Le flux de migration transpyrénéenne remonte à la période de la Reconquista et reste important dans l'élection de Mauriac au XVII^e et XVIII^e siècles. Si l'on est conforme aux modèles de *push and pull*, les facteurs répulsifs sont l'excédent démographique et la rigueur des hivers, et le principal facteur attractif est le besoin de numéraire, afin de payer l'impôt et d'assurer le montant des dots. L'horizon des migrants se diversifie au XIX^e siècle pour toucher largement les provinces françaises et la région parisienne⁴⁵. La trace des migrants se révèle en creux dans les sources locales : père dont la résidence temporaire est précisée, père absent à la naissance d'un enfant, mention d'une profession ambulante lors des recensements. Mais l'analyse de ces phénomènes à partir des territoires d'origine reste à faire : quel est le profil des migrants ? Qui part préférentiellement ? Avec quelles conséquences pour lui-même, sa famille ou la communauté ? Ces questions concernent aussi les femmes. Enfin, à l'échelle de la communauté villageoise, une fraction importante de la population occupe des emplois de servante ou de domestique, au service de familles de propriétaires plus aisés. La domesticité a souvent été vue comme une simple étape dans le cycle de vie d'un individu⁴⁶ et l'un des choix possibles des cadets et cadettes. Reste à analyser précisément dans quelle mesure cette situation résulte de choix individuels, de stratégies familiales ou des besoins de la communauté, et quels effets elle a sur les destinées de chacun.

⁴³ Voir par exemple : ROSENTAL Paul-André, *Les sentiers invisibles. Espace, familles et migrations dans la France du 19^e siècle*, Éd. EHESS, Paris, 1999 ; CROIX Alain, L'ouverture des villages sur l'extérieur fut un fait éclatant dans l'ancienne France. Position de thèse, *Histoire et sociétés rurales*, n° 11, 1999, p. 109-146 ; POUSSOU Jean-Pierre, L'enracinement est le caractère dominant de la société rurale d'autrefois, *Histoire, économie et société*, 21^{ème} année, n°1, 2002, p. 97-108 ; DUPÂQUIER Jacques, Sédentarité et mobilité dans l'ancienne société rurale. Enracinement et ouverture : faut-il vraiment choisir ?, *Histoire et sociétés rurales*, Vol. 18, n° 2, 2002, p. 121-135.

⁴⁴ POITRINEAU Abel, *Les espagnols de l'Auvergne et du Limousin du XVII^e au XIX^e siècle*, Malroux-Mazel, Aurillac, 1985.

⁴⁵ CHATELAIN Abel, *Les migrants temporaires en France de 1800 à 1914*, Université Lille III, 1976 ; POITRINEAU Abel, « Aspects de l'émigration temporaire et saisonnière en Auvergne à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 9, n°1, 1962, p. 5-50 ; RAISON-JOURDE Françoise, « Endogamie et stratégie d'implantation professionnelle des migrants auvergnats à Paris au XIX^e siècle », *Ethnologie française*, T. 10, n. 2, 1980, p. 153-162.

⁴⁶ Dans ce que Peter LASLETT a qualifié de *life-servant-cycle* (FAUVE-CHAMOUX Antoinette, « Domesticité et parcours de vie. Servitude, service prémarital ou métier ? », *Annales de démographie historique*, 117, 2009, p. 5-34).

Les choix individuels et collectifs sont donc soumis à l'influence de la nature, de la culture et du contexte économique. De ces choix dépend le maintien des équilibres à différentes échelles (entre individus, familles, groupes sociaux, villages...) au sein de la communauté villageoise ou leur évolution. C'est pour cette raison que nous souhaitons mettre en œuvre une prosopographie de cette communauté qui couvre l'ensemble de la période d'étude.

C. Le choix des bornes chronologiques

L'analyse du fonctionnement de la société rurale à l'échelle d'une paroisse de la montagne auvergnate, et du rôle joué par les diverses structures sociales (familles et parenté, voisinage, communauté...) conduit à privilégier le temps long. Un postulat initial, qui repose sur la bibliographie et pourra être nuancé, est que cette société fonctionne globalement comme une « société d'Ancien Régime » jusque vers le milieu du XIX^e siècle. Ce constat porte sur les caractéristiques économiques, la démographie, les comportements familiaux... Par exemple, le mode de transmission de la propriété à un héritier unique en excluant les cadets, persiste durablement en dépit des bouleversements induits en théorie par le Code Civil. Les privilèges et les ordres ont été abolis mais l'emprise nobiliaire sur Trizac semblait faible au XVIII^e siècle, et la structuration en groupes sociaux ou la répartition de la propriété paraît peu changer après la Révolution française⁴⁷. Cette stabilité d'ensemble contraste avec les évolutions rapides qui se manifestent après 1860 : changements démographiques, ouverture du territoire par les chemins et les routes, essor de l'élevage au détriment des surfaces en céréales (rendue possible par l'intensification des échanges), arrivée de la politique et de la démocratie au village... La décennie 1850-1860, souvent retenue comme charnière⁴⁸, semble donc aussi marquer un tournant pour Trizac. C'est pourquoi la borne aval est fixée à 1852 et au tout début du Second Empire (voir figure 0-5). Cette borne présente l'avantage d'une concentration de sources nominatives en fin de période : premier recensement de Trizac en 1836, cadastre en 1837, listes électorales en 1831 et 1835 (municipales) et 1848... L'ensemble de ces listes permettra de caractériser finement l'ensemble des membres de la communauté villageoise à la mi-XIX^e siècle.

Le choix de la borne amont répond à une logique différente. Le « fonctionnement typique d'Ancien Régime » n'est pas un concept qui réponde à des jalons datés⁴⁹. Étant donné le poids supposé des familles, de la propriété et la structure de type « société à maison », nous allons recourir à des outils qui font une large place à la généalogie et à la reconstitution des familles. Le corpus documentaire disponible nous permet d'établir une image de la répartition de la propriété au bourg et dans les villages en 1752, lors de l'établissement de l'arpentement (voir figure 0-5). Si l'on qualifie, par convention, de « génération 6 » (ou G6) la génération qui réside à cette date dans la paroisse, les générations suivantes (au rythme d'environ 30 ans par génération) nous conduisent en 1852 aux générations G9 ou G10. Inversement, les racines familiales des habitants de la mi-XVIII^e siècle nous conduisent, en remontant de deux générations, à la G4 qui vit à la fin du XVII^e siècle.

⁴⁷ Ce sont à ce stade des hypothèses de travail qu'il conviendra de vérifier ou de nuancer.

⁴⁸ WEBER Eugen, *La fin des terroirs. La modernisation de la France rurale (1870-1914)*, Fayard, Paris, 1983 (éd. originale 1976) ; CORBIN Alain, *Archaisme et modernité en Limousin au XIX^e siècle (1845-1880)*, 2 volumes, Presses Universitaires de Limoges, 1998 (édition originale, Paris, 1975).

⁴⁹ Les événements marquants à l'échelle nationale ne se traduisent probablement pas localement par des discontinuités significatives. D'autres options pour la borne amont auraient pu être le choix de la grande crise de 1693-1694, qui marque les structures démographiques de la population, ou la date de 1668 à partir de laquelle la série des registres paroissiaux trizacois devient continue.

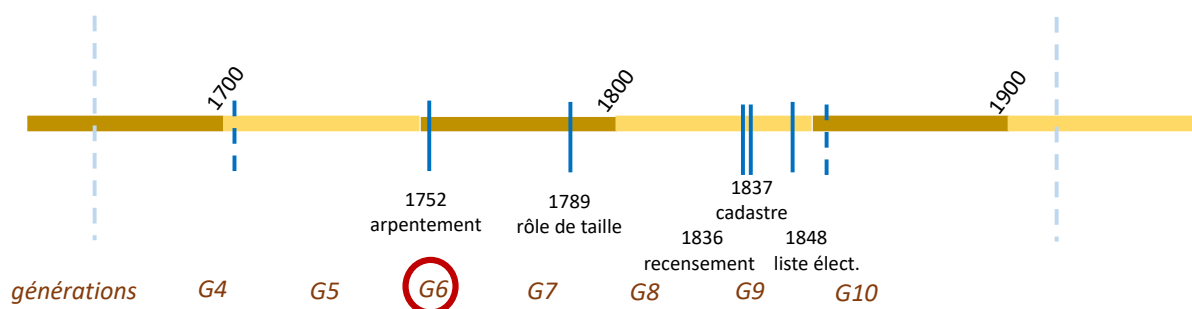


Figure 0-5. Justification des bornes et numérotation conventionnelle des générations

Les deux échelles du rythme chronologique et de la succession des générations ne sont pas strictement synchrones. Les rythmes de transmission varient d'une lignée à l'autre, en fonction de multiples impondérables. L'objectif est cependant de couvrir la période du début du XVIII^e siècle à la mi-XIX^e, au cours de laquelle se succèdent sur le territoire étudié six ou sept générations d'habitants⁵⁰.

D. Familles, échelles et destins, les éléments d'une problématique

Nous n'avons pas encore précisé le terme de « lignée », présent dans le titre du mémoire de recherche. La lignée qualifie l'ensemble des descendants d'un ancêtre commun. L'ethnologue Georges Augustins a montré que deux grands systèmes de transmission et de succession avaient présidé à l'organisation des sociétés européennes traditionnelles, privilégiant soit le lignage (et la parentèle élargie à tous les descendants d'un ancêtre commun), soit la résidence et la famille restreinte⁵¹. Le *Dictionnaire* de Furetière⁵² définit aussi le terme de « ligne », qualifiant les personnes descendant d'une même souche, et la « ligne directe », privilégiant les liens père-fils, avec les deux variantes de ligne ascendante et descendante. Il emploie enfin le terme de « lignage » (parenté, issu d'une même souche), prenant comme exemple le « noble lignage, pour dire, de bonne maison ». Il semble que les termes de lignée et de lignage aient souvent été employés sans en préciser plus avant la signification. Par exemple, André Burguière, étudiant les stratégies d'alliance dans la paroisse de Romainville au XVIII^e siècle⁵³, indique qu'une « forte proportion de vigneron renforce la tendance à l'endogamie, voue les stratégies matrimoniales au maintien des patrimoines et des lignages et préserve avec une particulière efficacité la stabilité de la communauté villageoise ». À ce stade du travail, constatons simplement que les modalités de transmission de la propriété privilégiées par la coutume d'Auvergne ont pour effet d'instaurer une lignée, au sens de la continuité résidentielle, et que le souci de chaque propriétaire est d'assurer la pérennité de cette lignée au fil des générations.

L'analyse interne de la communauté villageoise révèle des structures multiples. Certaines sont relatives à la famille : individus et « unités résidentielles » (au sens de l'ensemble des individus vivant sous un même toit, le « ménage » devenant le terme consacré au XIX^e siècle), parenté (en considérant les liens du sang et ceux forgés par les alliances), ascendance (inscrivant chaque individu dans une continuité temporelle, par les branches paternelle et maternelle). D'autres structures sont économiques, avec des contrastes significatifs en termes de rapport à la propriété ou d'accès aux

⁵⁰ En fonction des informations disponibles et s'il s'avère que des liens de parenté tels que des cousinages permettent d'éclairer le questionnement, on pourra au cas par cas remonter un peu plus en amont (G5, voire G4). Cependant, nous avons choisi de ne pas utiliser comme coupe chronologique le terrier de 1674 qui couvre une partie de la paroisse (seigneurie de Lieuchy). Des bornes plus distantes, en aval comme en amont, sont envisagées dans le cadre du Doctorat qui devrait suivre ce Master, ce qui permettra de couvrir 250 ans d'histoire trizacoise et les huit ou neuf générations d'habitants correspondantes.

⁵¹ AUGUSTINS Georges, *Comment se perpétuer...*, op. cit., p. 126.

⁵² FURETIERE Antoine, *Dictionnaire universel*, 1690 (accessible via le site [lexilogos](http://lexilogos.com), consulté le 16 février 2021).

⁵³ BURGUIERE André, « Endogamie et communauté villageoise : pratique matrimoniale à Romainville au XVIII^e siècle », *Annales de démographie historique*, 1979, p. 313-336.

herbages de montagne, malgré une palette d'activités professionnelles. Pensons encore aux structures géographiques (villages, bourg et paroisses voisines) ou aux structures administratives (les seigneuries, la communauté d'habitants, l'État). Au sein de chaque structure et entre ces structures, de multiples liens (de parenté, de dépendance, d'influence...) régissent la position et le rôle de chacun dans la communauté villageoise et influencent les destinées. Notre projet est de caractériser ces liens, d'analyser leurs effets aux échelles individuelles et collectives, d'étudier comment ils contribuent aux équilibres dans une société rurale de montagne typique de l'Ancien Régime.

Étudier le fonctionnement (démographique, économique, politique) de la communauté impose de ne pas analyser seulement les comportements médians ou majoritaires. La variabilité, caractéristique de la pluralité des contextes et de la diversité des choix mérite aussi notre attention. Cette hétérogénéité se manifeste à différentes échelles : au sein d'une fratrie, d'un village, entre maisons... C'est en adaptant la focale aux objets étudiés que nous souhaitons répondre à des questions telles que :

- Quels liens non directement visibles structurent les relations entre les familles à un moment donné ?
- Quel éventail de stratégies les familles peuvent-elles mettre en œuvre pour assurer leur devenir ?
- Quels sont les effets du partage inégalitaire sur le destin des aînés et des cadets ?
- Peut-on percevoir des évolutions (démographiques, économiques, sociales...) sur le temps long, et si oui, sous l'effet de quels facteurs exogènes ou endogènes ?
- Quels facteurs expliquent la prospérité ou le déclin de certaines maisons ?
- Comment les migrations contribuent-elles au maintien des équilibres ou à des évolutions ?

II. Prosopographie de la communauté trizacoise : pourquoi et comment ?

A. Les champs et les enjeux d'une étude de la population trizacoise

La mise en œuvre d'une prosopographie efficace doit être précédée de l'analyse approfondie de ses objectifs et de ses contraintes. Elle s'appuie sur trois étapes clés : la définition du groupe étudié, des informations à obtenir sur chacun de ses membres, et des sources où les obtenir⁵⁴. Elle exige aussi de mener de pair la réflexion sur le choix des objets de la prosopographie et sur les questionnements. Pour les objets (individus, familles, villages...) comme pour les questionnements il faut se nourrir des travaux existants, des résultats obtenus et des difficultés rencontrées par les historiens. Le champ large couvert par ce mémoire touche principalement à six domaines historiographiques, illustrés par la figure 0-6. L'histoire régionale relève de la contextualisation de l'étude, les cinq autres champs sont en forte interaction, l'histoire de la famille occupant une position centrale, qu'explique le rôle prépondérant joué par la propriété et la transmission.

⁵⁴ LEMERCIER Claire, PICARD Emmanuelle, « Quelle approche prosopographique ? », ROLLET Laurent, NABONNAUD Philippe, *Les uns et les autres. Biographies et prosopographies en histoire des sciences*, Presses Universitaires de Nancy, Éd. Universitaires de Lorraine, 2012, pp. 605-630.

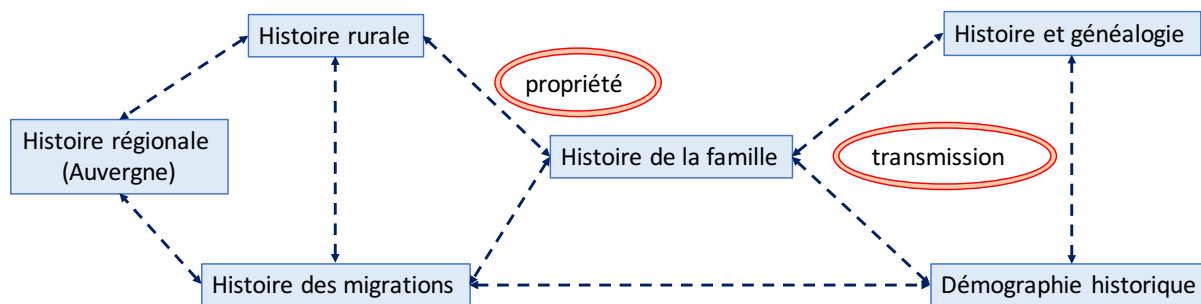


Figure 0-6. Les champs thématiques abordés et les concepts clés⁵⁵

D'une part, la question de la transmission (des biens, des patronymes, de la position sociale) convoque les domaines de la démographie historique et de la généalogie. D'autre part, la propriété de l'exploitation familiale, au cœur des logiques de transmission, est un composant central de la société villageoise et un facteur discriminant pour les comportements migratoires. Pour chacun des six domaines, un bref « état de la recherche » précisera comment les chercheurs ont abordé des questionnements comparables aux nôtres, avec quelles méthodes et quelles ont été leurs difficultés. L'objectif est de voir comment le travail pourra être conduit sur le terrain trizacois, et comment les résultats qui seront obtenus pourront être confrontés à ceux déjà connus.

1. Histoire régionale et locale

La recherche historique relève de plusieurs types de travaux. Les plus anciens sont souvent ceux d'érudits et de chercheurs locaux et portent sur certains aspects propres aux sociétés et à l'économie rurale⁵⁶. Cette production reste fréquemment citée dans les travaux plus récents. Le second pôle de production majeur est l'Université de Clermont-Ferrand, d'où ressortent quelques noms comme ceux d'Abel Poitrineau et de Pierre Charbonnier. Ces travaux font toutefois une place plus grande à la Basse-Auvergne et au Bourbonnais, et, sur un plan chronologique, à l'époque médiévale, y compris via l'archéologie⁵⁷. L'ouvrage de référence sur la région à l'époque moderne est issu de la thèse d'Abel Poitrineau⁵⁸. Comme son titre l'indique, il a porté sur l'actuel département du Puy-de-Dôme. Ses nombreux résultats continuent à être régulièrement cités dans des ouvrages de synthèse, comme des

⁵⁵ Seules les interactions majeures entre domaines sont matérialisées par les traits en pointillés (par exemple, histoire des migrations et histoire de la famille sont en interaction pour plusieurs raisons : les cadets migrent différemment des aînés, les migrants apportent des ressources complémentaires aux familles, les membres des familles moins aisées migrent plus...).

⁵⁶ La *Revue de Haute Auvergne* contient plusieurs de ces travaux. Voir par exemple : CHAUMEIL Louis, Les travaux et les jours d'un paysan auvergnat, *Annales de géographie*, t. 48, n. 272, 1939, p. 138-162 ; LEYMARIE Michel, La vie quotidienne du XVII^e au XIX^e en Haute-Auvergne et dans le Cantal à travers les livres de raison, *Revue de Haute-Auvergne*, n. 7, 1958, p. 141-172 ; LEYMARIE Michel, Les redevances foncières seigneuriales en Haute-Auvergne, *Annales historiques de la Révolution française*, 40^{ème} année, n. 193, 1968, p. 299-380 ; TRAPENARD Camille, Le pâturage communal en Haute-Auvergne (XVII^e-XVIII^e siècles), Paris, 1904 ; VIGOUROUX Camille, Affermage des terres dans les pays d'Apchon et de la Sumène au bailliage des montagnes d'Auvergne du XVI^e au XVIII^e siècle, *Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1964, p. 461-482.

⁵⁷ Voir par exemple, pour les travaux les plus récents : NICOLAS Violaine, SURMELY Frédéric, MIRAS Yannick, « L'évolution des paysages et des architectures sur la planèze sud du Plomb du Cantal du XIX^e au XIX^e siècle : apport des données archéologiques, paléo-environnementales et archivistiques », dans GUILLERE Christian (dir.), *Le paysage rural au Moyen-âge*, CTHS, Paris, 2012, p. 79-105 ; MOULIER Joséphine, *Peuplement et formes d'occupation du sol dans les monts du Cantal au bas Moyen Âge (XIII^e-début XVI^e siècle)*. Histoire des communautés rurales en moyenne montagne, Mémoire de Master, Université Clermont Auvergne, 374 p. + annexes, 2019 ; ROQUE Rémy, Basse et Haute-Auvergne : contribution à l'histoire d'une différenciation, Siècles ; *Cahiers du Centre d'histoire « Espaces et Cultures »*, 46, 2019, p. 1-14.

⁵⁸ POITRINEAU Abel, *La vie rurale en Basse-Auvergne au XVIII^e siècle (1726-1789)*, Publications de la faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Clermont-Ferrand, Fascicule XXIII, PUF, Paris, 1965.

résultats « pour l’Auvergne », ce qui n’était pas la prétention de son auteur. Le Cantal a été l’objet de peu de travaux de synthèse. Trois ouvrages constituent cependant une base documentaire de référence à l’échelle du département. Laurent Wirth, a étudié les évolutions de la société et de l’économie cantalienne au XIX^e siècle, décrivant un monde figé dans ses traditions, archaïsmes et handicaps issus des contraintes géographiques jusqu’au milieu du siècle avant une ouverture progressive sous l’effet de la modernisation des réseaux de transport (routes, chemin de fer) et de l’agriculture⁵⁹. Christian Estève a privilégié le regard politique sur la même période, et montré le suivisme des hommes politiques locaux sous les différents régimes (Monarchie de Juillet, Second Empire, Troisième République). Il s’est intéressé aux effets du suffrage universel sur la politisation des masses paysannes⁶⁰ mais, quoique très documenté, ce travail descend rarement au-dessous de l’échelle cantonale. La commune de Trizac n’est citée qu’épisodiquement, et aucune figure politique de quelque envergure n’en est issue. Le troisième ouvrage, rédigé par le britannique Jonathan Dalby⁶¹, privilégie le temps court de la Révolution et l’implication des campagnes. Il met en évidence le fossé entre le milieu politique urbain, où agissent les futurs conventionnels Carrier et Milhaud, et la société paysanne qui perçoit surtout les pressions sur le clergé, les effets de la loi du maximum et de la conscription. Le rachat des biens nationaux ne profite qu’à quelques membres des élites et le débat sur le partage des biens communaux révèle les divergences d’intérêt au sein des communautés rurales. L’appartenance sociale devient rapidement le critère premier pour expliquer les attitudes politiques paysannes. Un dernier pôle notable de travaux historiques concerne l’histoire du droit. La province d’Auvergne est régie pour partie par le droit coutumier et pour partie par le droit écrit, qu’il s’agisse du droit familial (par exemple les dots et successions) ou de l’usage des terres. Rédigée en 1510 la coutume d’Auvergne est un objet de recherche, dans la mesure où elle régit par exemple les pratiques de transmission⁶². Ce bref panorama confirme que la période moderne et contemporaine en Haute-Auvergne n’a pas fait, à notre connaissance, l’objet d’études historiques à l’échelle d’une paroisse rurale. Les nombreuses sources mobilisables pour la paroisse de Trizac permettent d’envisager une production originale de connaissance en privilégiant l’analyse des groupes humains qui la constituent.

2. Histoire et sociétés rurales

Un sujet très étudié est celui de la communauté villageoise et des biens communaux : qu’est-ce que la communauté du village ? Comment les liens d’influence, de pouvoir et de dépendance s’y manifestent-ils ? quelles sont les voix qui portent au sein de la communauté⁶³ ? Cette question rejoint celles de la stratification des sociétés rurales, de la nature et du rôle de leurs élites, au sein du village comme à l’interface avec les autorités extérieures. Dans quelle mesure la prééminence des élites s’appuie-t-elle sur la propriété foncière ou sur d’autres éléments de pouvoir ? Quelles sont les structures agraires et la répartition de la propriété foncière⁶⁴ ? Quels sont les facteurs explicatifs de la

⁵⁹ WIRTH Laurent, *Un équilibre perdu...*, op. cit.

⁶⁰ ESTÈVE Christian, *A l’ombre du pouvoir. Le Cantal du milieu du XIX^e siècle à 1914*, Presses Universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2002.

⁶¹ DALBY Jonathan R., *Les paysans cantaliens et la révolution française (1789-1794)*, Publ. Institut d’études du Massif Central, fasc. XXXVI, 1989.

⁶² Voir : POITRINEAU Abel, « Institutions et pratiques successorales en Auvergne et Limousin sous l’Ancien Régime », *Études rurales*, n° 110-112, La Terre : succession et héritage, 1988, p. 3-43 ; ZINK Anne, « Les éditions des coutumes d’Auvergne », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, n. 26, 2001, p. 1-32 ; FOURNIEL Béatrice, « L’utilisation du droit coutumier en Haute-Auvergne à l’époque moderne (XVII^e-XVIII^e siècles) », *Revue d’Auvergne*, n° spécial La coutume d’Auvergne. Formation et expression d’un patrimoine juridique, n° 599, 2011, p. 139-150 ; FOURNIEL Béatrice, « Le bailliage et siège présidial d’Aurillac, un ressort entre pays de coutumes et pays de droit écrit », *Histoire de la justice*, n° 21, 1, 2011, p. 29-40.

⁶³ FOLLAIN Antoine, *Le village sous l’Ancien Régime*, Fayard, Paris, 2008.

⁶⁴ VIGIER Philippe, *Essai sur la répartition de la propriété foncière dans la région alpine*, SEVPEN, Paris, 1963.

stratification ? Changent-ils au fil du temps, par exemple dans la période révolutionnaire⁶⁵ ? L'économie de la société villageoise dans la France d'Ancien Régime repose, à Trizac comme partout, sur l'agriculture, et la question de la propriété y structure souvent les clivages, tant les intérêts des propriétaires et non propriétaires peuvent diverger. Les clivages existent aussi entre la masse de petits et moyens propriétaires et les quelques grands propriétaires, souvent extérieurs à la communauté (les « propriétaires forains » à Trizac), dont l'influence est grande en termes d'emploi. Ces contrastes peuvent être quantifiés tout au long de la période, ainsi que leur évolution, par une analyse de la distribution statistique de la propriété foncière ou de l'imposition. D'autres activités professionnelles existent (offices, professions des talents, artisanat rural, commerce, domesticité...) au village, dont la richesse peut être autre que foncière. Analyser les relations internes au village peut s'appuyer sur l'identification des « catégories sociales », établies sur la base de critères divers (propriété, niveau de richesse, profession, alphabétisation...). L'identification des critères et les modalités d'affectation des individus à des groupes soulèvent de nombreuses difficultés méthodologiques⁶⁶, du fait par exemple de la pluriactivité, des évolutions au fil de la vie, des fluctuations du vocabulaire. Ces difficultés n'épargnent pas les sources, car toute dénomination résulte du regard que le rédacteur (le notaire, l'autorité royale, l'officier municipal...) porte sur l'individu. Il faut donc, dès le dépouillement des sources, considérer comment les identités sont élaborées et perçues dans la communauté villageoise.

Les particularités de la société trizacoise sont fortement liées à la situation géographique et climatique de la Haute-Auvergne (altitude élevée, climat rude et hivers longs, déplacements difficiles et isolement relatif). D'autres populations rurales de montagne ont fait l'objet de travaux approfondis qui peuvent être exploités à des fins de comparaison⁶⁷. Ainsi, des faits déjà établis pour l'endogamie matrimoniale, pour la micro-mobilité pour les liens entre activités « au pays » et migrations saisonnières... pourront trouver à Trizac un nouveau terrain d'étude et de validation. La société villageoise, monde d'interconnaissance, peut aussi être analysée sous l'angle de son influence sur les individus : les valeurs dominantes font que certains comportements sont socialement acceptés et d'autres pas. Par exemple, que les frères et sœurs de l'héritier privilégié renoncent à leur part est « chose normale » dans une société à transmission préciputaire, parce que conforme aux valeurs de la société englobante. Cette décision conditionne fortement les destinées des uns et des autres⁶⁸. Suivre les destinées des individus et des familles au fil des généalogies doit permettre d'expliquer les mécanismes régissant les équilibres et la reproduction sociale et d'identifier les facteurs de tension, par exemple d'origine démographique.

⁶⁵ Si le tarif de la capitation de 1695 distingue 22 classes taxées de 2 000 livres à 1 livre, les masses rurales se concentrent dans seulement trois classes, taxées respectivement de trois, deux et une livre. La classe XX comprend les élites rurales (juges seigneuriaux, médecins, notaires...) et partie des fermiers et laboureurs, la classe XXI les greffiers et les artisans) et la classe XXII les simples manœuvres et les journaliers (BLUCHE François, SOLNON Jean-François, *La véritable hiérarchie sociale de l'ancienne France. Le tarif de la première capitation (1695)*, Droz, Genève, 1983 ; BÉAUR Gérard, « Révolution et redistribution des richesses dans les campagnes : mythe ou réalité ? », *Annales historiques de la Révolution française*, 352, 2, 2008, p. 209-239).

⁶⁶ BÉAUR Gérard, « Les catégories sociales à la campagne : repenser un instrument d'analyse », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, Tome 106, n.1, 1999, p. 159-176.

⁶⁷ C'est le cas notamment avec les populations étudiées en Oisans par Anne Fontaine, en Cerdagne par Marc Conesa, en Gévaudan par Elisabeth Claverie, en Franche-Comté par Jean-Luc Mayaud (FONTAINE Laurence, *Pouvoir, identités et migrations...*, op. cit. ; CLAVERIE Elisabeth, LAMAISON Pierre, *L'impossible mariage. Violence et parenté en Gévaudan, 17^e, 18^e et 19^e siècles*, Paris, Éd. Hachette, 1982 ; CONESA Marc, *D'herbe, de terre et de sang : La Cerdagne du XIV^e au XIX^e siècle*, Presses, Univ. Perpignan, 2012 ; MAYAUD Jean-Luc, *La petite exploitation rurale triomphante. France XIX^e siècle*, Éd. Belin, Paris, 1999).

⁶⁸ ZINK Anne, *L'héritier de la maison. Géographie coutumière du Sud-Ouest de la France sous l'Ancien Régime*, Éditions EHESS, Paris, 1993.

3. Histoire de la famille, relations familiales et réseaux

Pour de multiples raisons, les familles jouent un rôle central dans la société rurale trizacoise. L'économie rurale repose sur les exploitations familiales, dont la transmission au fil des générations est une « affaire de famille ». Les familles nouent des alliances qui contribuent à la reproduction de la stratification sociale. Les destins des individus sont influencés par les choix des familles. L'histoire de la famille est un vaste champ historiographique auquel contribuent d'autres sciences humaines (ethnologues, sociologues, historiens du droit). L'identification des enjeux pour ce projet de recherche a reposé sur l'exploitation de quelques travaux de synthèse historiographique⁶⁹, la lecture de publications « fondatrices » et de nombreux travaux plus spécifiques, à caractère régional ou thématique. Plusieurs angles d'analyse semblent utiles pour caractériser la population trizacoise du point de vue des familles. Le premier est celui des « systèmes familiaux » pour étudier la manière dont les familles assurent la dévolution des biens et la transmission du rôle de chef de famille. Il faut aussi suivre l'évolution des pratiques lorsque le cadre juridique change, quand en 1804 le Code Civil en 1804 prescrit un partage égalitaire. Les règles attachées au système familial influencent les structures des ménages (quelles personnes cohabitent sous un même toit ?), les destins des individus (mariage, célibat, migration), les relations au sein du groupe familial et les relations entre les familles ou lignées familiales. Les actes de la pratique, et en particulier les contrats de mariages qui, à Trizac, correspondent au moment clé de la transmission de la propriété familiale, révèlent les logiques qui prévalent⁷⁰. Ils permettent de saisir le rôle de chaque membre de la famille et de connaître les comportements attendus (soumission, solidarité...). Ces questionnements recourent la question des « stratégies familiales », celle des réseaux de parenté⁷¹, et celle du degré d'étendue des alliances (homogamie/exogamie)... Analyser les sources impose alors de considérer les options qui s'offrent aux familles et aux individus dans un monde complexe, hiérarchisé et changeant, fait de situations toujours particulières. Il faut alors étudier la manière dont ces liens peuvent être mobilisés et contribuent à la réussite d'une stratégie. Ceci impose des analyses fines et la prise en compte de la temporalité⁷².

La prise en compte de la dimension temporelle s'impose à plusieurs titres. Les cycles familiaux correspondent au fait que, pour une même structure familiale (famille-souche par exemple), la forme apparente revêtue par le ménage change avec le temps : disparition des anciens, naissance d'enfants, co-résidence de collatéraux. Il faut donc replacer dans la chronologie familiale les formes saisies dans une source à une date donnée (par exemple le premier recensement de 1836) pour mieux les interpréter⁷³. Une autre question est celle de la mobilité sociale ou professionnelle et de ses liens avec l'environnement familial (reproduction vs évolutions). La dernière est celle des migrations qui, dans

⁶⁹ Citons par exemple, BARTHELEMY Tiphaine, « Les modes de transmission du patrimoine. Synthèse des travaux effectués depuis quinze ans par les ethnologues de la France », *Études rurales*, n° 110-112, (La Terre : succession et héritages), 1988, p. 195-212 ; BOUDJAABA Fabrice, ARRIZABALAGA Marie-Pierre, « Les systèmes familiaux. De la cartographie des modes d'héritage aux dynamiques de la reproduction familiale et sociale », *Annales de démographie historique*, 129, 2015, p. 165-190 ; MINVIELLE Stéphane, *La famille en France à l'époque moderne*, Armand Colin, Collection U, Paris, 2010 ; ROSENTAL Paul-André, « Les liens familiaux, forme historique ? », *Annales de Démographie Historique*, n°2, 2000, p. 49-81.

⁷⁰ BÉAUR Gérard, « Le contrat de mariage dans les sociétés européennes. Enjeux familiaux et pratiques des acteurs », *Annales de Démographie Historique*, n°121, 1, 2011, p. 5-21.

⁷¹ GOURDON Vincent, « Aux cœurs de la sociabilité villageoise : une analyse de réseau à partir du choix des conjoints et des témoins dans un village d'Ile-de-France au XIX^e siècle », *Annales de démographie historique*, 109, 2005, p. 61-94.

⁷² DOLAN Claire, *Le notaire, la famille et la ville (Aix-en-Provence à la fin du XVI^e siècle)*, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 1998 ; DESCIMON Robert, « Réseaux de famille, réseaux de pouvoir ? Les quarteniers de la ville de Paris et le contrôle du corps municipal dans le deuxième quart du XVI^e siècle », dans François Joseph RUGGIU, Scarlett BEAUVALET, Vincent GOURDON, *Liens sociaux et actes notariés dans le monde urbain en France et en Europe*, Coll. Roland Mousnier, Presses de l'Université Paris Sorbonne, 2004, p. 153-186.

⁷³ SEGALEN Martine, *Quinze générations de bas-bretons*, PUF, Les chemins de l'histoire, Paris, 1985.

les régions de transmission précipitaire comme l'est la Haute-Auvergne, offrent une alternative aux cadets exclus de la succession. L'exploration d'un territoire rural peu étudié jusqu'à ce jour avec les moyens de reconstitution et d'analyse d'aujourd'hui pourrait contribuer à mieux comprendre les mécanismes à l'œuvre quand le contexte familial est un facteur explicatif, à l'exemple de la différenciation de destins au sein d'une fratrie⁷⁴ ou des mécanismes de reproduction sociale entre générations⁷⁵.

4. Démographie historique

La démographie historique, qui s'est constituée comme discipline en prolongement de l'histoire des populations dans les années 1950 au sein de l'INED⁷⁶, étudie les populations du passé sous ses aspects statiques (structure de la population à une date donnée) et dynamiques (caractérisation et analyse des évolutions). Elle met en avant les méthodes quantitatives, alimentées par de grands ensembles de données⁷⁷. Étudier la démographie trizacoise aux XVIII^e et XIX^e siècles est utile à plusieurs titres. Le premier est de compléter un ensemble d'analyses démographiques locales ou régionales inégalement réparties sur le territoire français, où domine la partie septentrionale (Bassin Parisien, Normandie). En Auvergne, des travaux isolés existent et permettent des comparaisons⁷⁸ mais aucun, à notre connaissance, ne porte sur la Haute-Auvergne, dont les caractéristiques pourraient se rapprocher de celles d'autres zones de montagne (dans les Alpes ou Pyrénées). L'analyse démographique, éclairée par d'autres sources (foncières, fiscales, actes de la pratique), rend aussi possible une approche globale de l'univers étudié, comme en témoignent par exemple les travaux de Jean Pierre Bardet sur la population urbaine de Rouen ou ceux de Stéphane Minvielle sur les élites bordelaises⁷⁹. Une avancée méthodologique majeure de la discipline a été la mise au point de la technique de reconstitution des familles, communément appelée « méthode Henry », du nom de son inventeur⁸⁰. Cette méthode valorise au mieux la masse de données contenues dans les registres paroissiaux et d'état civil, en dépit de leurs imperfections (lacunes, approximations, informations partielles ou erronées...⁸¹). Cependant, en privilégiant comme cadre la paroisse, elle donne la priorité aux familles stables, ce qui introduit des biais dans les analyses. Nous souhaitons

⁷⁴ BOUDJAABA Fabrice, ARRIZABALAGA Marie-Pierre, *op. cit.*, p. 188.

⁷⁵ Remplacer chaque individu dans son cadre social et familial (racines, rang dans la fratrie) peut éclairer utilement les mécanismes de migration. Selon Paul-André Rosental, l'histoire des familles, sans doute trop objectiviste dans sa jeunesse, a évolué vers l'analyse des mécanismes et des comportements observés dans la pratique. De nombreux résultats d'études locales ont permis d'enrichir les problématiques et les outils, sans parvenir toutefois à établir un modèle validé pour l'ensemble des configurations historiques et géographiques.

⁷⁶ Institut national des études démographiques.

⁷⁷ Les études démographiques fournissent des informations sur l'environnement culturel et social de la population : l'âge au mariage, la taille des fratries, la fréquence du célibat définitif, l'impact des crises démographiques et la manière dont y répond la population, le rythme de la transition démographique fournissent autant d'éclairages sur les comportements. La question de l'endogamie géographique, qui peut être abordée par plusieurs voies (analyse des aires matrimoniales, isonymie, consanguinité...), témoigne des périmètres (ou « horizons ») perçus et vécus par les populations.

⁷⁸ MORINEAU Michel, POITRINEAU Abel, *Entre faim et loup... Les problèmes de la vie et de l'émigration sur les hautes-terres françaises au XVIII^e siècle*, Actes du colloque du 8 avril 1976, Institut d'études du Massif Central, Fasc. XVI, Clermont-Ferrand, 1978 ; BRUNEL Bernard, *Le vouloir vivre et la force des choses. Augerolles en Livradois Forez du XVII^e au XIX^e siècle*, Institut d'études du Massif Central, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 1992.

⁷⁹ BARDET Jean-Pierre, *Rouen aux XVII^e et XVIII^e siècles : les mutations d'un espace social*, Thèse de doctorat, Paris CDU et SEDES, 1983 ; MINVIELLE Stéphane, *Dans l'intimité des familles bordelaises. Les élites et leurs comportements au XVIII^e siècle*, Éd. Sud-Ouest, Bordeaux, 2009.

⁸⁰ ROSENTAL Paul-André, « La nouveauté d'un genre ancien : Louis Henry et la fondation de la démographie historique », *Population*, 58, n°1, 2003, p. 103-136.

⁸¹ Voir par exemple BONNEUIL Noël, « Traitement des données manquantes dans les séries issues des registres paroissiaux », *Population et histoire*, 53, 1-2, 1998, p. 249-270.

mettre en œuvre à Trizac une reconstitution des familles « enrichie » pour mieux tenir compte de la réalité historique. Le concept de « population isolée », certes utile pour les modèles démographiques, mais qui ne correspond pas à la réalité historique, y compris dans la montagne auvergnate, sera ainsi remis en question). Enfin, l'analyse ne sera pas limitée aux « profils moyens »⁸² et tiendra compte de la diversité des comportements au sein de la population.

5. Histoire et généalogie

La généalogie matérialise les liens de filiation et intègre naturellement une dimension longitudinale. Elle permet par exemple d'étudier les mécanismes de reproduction professionnelle ou sociale. Enchaîner une série de « maillons généalogiques » multiplie le nombre de générations concernées et autorise l'étude sur des périodes élargies. La démographie historique a recouru aux reconstructions généalogiques ascendantes (les ancêtres d'un individu ou d'un couple) ou descendantes⁸³ mais, en dépit des potentialités, peu de résultats tangibles ont été obtenus jusqu'à une période récente⁸⁴. L'existence de larges bases de données généalogiques en ligne ouvre de nouveaux horizons et les travaux récents de Arthur Charpentier et Gallic Ewen montrent que ces gisements de données constituent une nouvelle source secondaire, exploitable par l'historien⁸⁵. L'histoire des familles et de l'histoire sociale peuvent aussi recourir aux ressources généalogiques, la généalogie constituant une ossature sur laquelle se greffent les éléments historiques. Elle permet de replacer chaque fait (familial, démographique, économique, foncier, fiscal...) dans le double contexte du réseau familial (les liens de parenté sont connus) et de la mémoire de chaque acteur⁸⁶. L'ethnologue Françoise Zonabend a expliqué, en ciblant le village bourguignon de Minot, comment le « *temps familial perpétuellement recréé par la connaissance transmise et apprise des généalogies* » structure socialement la communauté⁸⁷. Le squelette généalogique fournit donc une clé de lecture naturelle pour ordonner la prosopographie d'un sujet. Par exemple, sur la question des migrations, où mémoire familiale et ressources familiales jouent un rôle important, l'enquête TRA a été structurée par une approche de généalogie descendante⁸⁸. La reconstitution généalogique, « *instrument d'analyse longitudinale des sociétés du passé* »⁸⁹, peut être mobilisée avec profit pour étudier les communautés villageoises, dans lesquelles existe un fort degré d'interconnaissance. Pour l'étude de la société

⁸² Qui ne sont que ceux d'une « homme moyen » fictif, au sens du concept introduit par Adolphe Quételet.

⁸³ BECCHIA Alain, « Étude des comportements démographiques et des mutations sociales à travers la reconstitution de lignées », *Annales de démographie historique*, 1984, p. 25-44 ; BRUNET Guy, BIDEAU Alain, « Démographie historique et généalogie », *Annales de démographie historique*, 2000, p. 101-110 ; BRUNET Guy, VEZINA Hélène, « Les approches intergénérationnelles et démographie historique », *Annales de démographie historique*, n°129, n. 1, 2015, p. 77-112.

⁸⁴ Les difficultés méthodologiques sont cependant multiples, qu'elles relèvent des sources (lacunes, absence...) ou des objets (mobilité géographique, difficulté de suivi des individus).

⁸⁵ BARBAN Nicola, « Internet crowd-sourced genealogy and intergenerational transmission of demographic behaviours », *XXVII IUSSP-IPC Conference*, Le Cap, oct. 2017 ; CHARPENTIER Arthur, GALLIC Ewen, « La démographie historique peut-elle tirer profit des données collaboratives des sites de généalogie ? », *Population*, INED, Vol. 75, n°2, 2020, p. 391-421.

⁸⁶ De nombreux travaux ont illustré la fertilité de ces approches (voir par exemple DOLAN Claire, *Le notaire, la famille et la ville...*, *op. cit.* ; LEVI Giovanni, *Le pouvoir au village. Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVII^e siècle*, NRF, Gallimard, Paris, 1985 ; SEGALIN Martine, *Quinze générations...*, *op. cit.* ; NASSIET Michel, *Noblesse et pauvreté. La petite noblesse en Bretagne, XV^e-XVIII^e siècle*, Soc. Histoire et Archéologie de Bretagne, 1997).

⁸⁷ ZONABEND Françoise, *La mémoire longue. Temps et histoires au village*, PUF, Paris, 1980.

⁸⁸ Paul-André Rosental a pu mettre en avant des comportements types, distinguant par exemple les lignées exocentrées des lignées autocentrées (ROSENTAL Paul-André, *Les sentiers invisibles...*, *op. cit.*, p. 138-165).

⁸⁹ Jean-Luc Moriceau a plaidé auprès des généalogistes amateurs en faveur d'une complémentarité de leurs travaux avec ceux des historiens (MORICEAU Jean-Marc, « Généalogie et histoire des campagnes (XIV^e-XIX^e siècles) : des fruits prometteurs », 13^{ème} Congrès national de généalogie, Besançon, 1995, p. 167-170).

trizacoise, la prosopographie sera donc d'autant plus efficace que les objectifs de la reconstitution seront précis (quelles sont les questions historiques traitées ?), et qu'auront été correctement évalués les efforts nécessaires et les limites des sources ou de la méthode de reconstitution⁹⁰.

6. Histoire des migrations

Les réponses que l'on peut apporter aux questions migratoires dépendent avant tout des échelles de temps et d'espace considérées. Un continuum existe entre migrations saisonnières, temporaires, de plus ou moins longue durée, et définitives. Si la micro-mobilité doit être considérée comme une constante des sociétés rurales⁹¹, les migrations à longue distance ne sont pas exceptionnelles. Analyser les migrations, c'est donc définir d'abord des échelles temporelles et des périmètres géographiques : quels sont les points de départ ? d'arrivée ? les parcours ? C'est aussi travailler sur les mécanismes migratoires : quelles raisons et quel contexte ont présidé à la décision de partir ? Quels facteurs ont contribué à leur réussite ou à leur échec ? Laurence Fontaine a contextualisé les migrations alpines, substituant aux modèles migratoires classiques⁹² et à la vision braudélienne d'une circulation des hommes et des biens qui se fluidifie à l'approche des villes, une approche plus intégrée : comprendre les migrations requiert de les penser dans les contextes économiques, familiaux, villageois. Claire Lemerrier a mis en avant l'existence d'une véritable « école française d'analyse des migrations », attentive à l'emboîtement des contextes et pour laquelle l'instrumentation statistique permet d'affiner les hypothèses nécessaires à des études plus qualitatives⁹³. Abel Chatelain⁹⁴ a montré que les migrations concernaient de larges effectifs, principalement originaires des régions de montagne, le Massif Central et les Alpes faisant office de « châteaux d'hommes » alimentant les bas pays⁹⁵. En Auvergne, l'émigration est le passage obligé de toute étude régionale, dont elle constitue au moins un chapitre⁹⁶, mais les travaux détaillés à l'échelle d'une zone géographique restreinte sont rares. Une difficulté méthodologique majeure résulte du caractère même du phénomène : une fois le migrant parti, la trace de son absence est difficile à saisir dans son village d'origine. Leymarie fait état de statistiques à l'échelle paroissiale qui recensent en 1788 cent dix-huit migrants temporaires et quarante migrants « sans espoir de retour » pour les 212 feux trizacois⁹⁷. Les sources dans les territoires d'arrivée peuvent permettre d'en savoir plus, mais elles regroupent usuellement des migrants originaires d'une vaste région et le rendement des analyses est très faible⁹⁸. Les difficultés sont donc nombreuses pour appréhender dans sa globalité le phénomène

⁹⁰ Par exemple, Claire Dolan, s'intéressant aux réseaux familiaux dans le milieu notarial a mis l'accent sur les individus qui se situent à l'interface entre deux réseaux et les « connectent » : quelle est leur influence ? quels peuvent être les effets de leur disparition ? Inversement, Martine Segalen a sélectionné un ensemble de familles et de lignées reconstruites, ce qui n'est pas sans effet sur la portée de ses conclusions.

⁹¹ « La plupart des paysans se meuvent dans un espace de quelques dizaines de km² » selon FOLLAIN Antoine, *Le village sous l'Ancien Régime*, op.cit., p. 106.

⁹² Voir par exemple STOUFFER Samuel A., « Intervening opportunities: a theory relating mobility and distance », *American Sociological review*, Vol. 5, n. 6, 1940, p. 845-867.

⁹³ LEMERCIER Claire, « Analyse de réseaux et histoire de la famille : une rencontre encore à venir ? », *Annales de démographie historique*, 109, 2005, p. 7-31.

⁹⁴ POITRINEAU Abel, « Aspects de l'émigration temporaire et saisonnière en Auvergne à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 9, n°1, 1962, p. 5-50.

⁹⁵ Les similitudes de contextes entre les différentes zones montagneuses permettent des rapprochements intéressants, aussi bien entre vallées alpines de pays frontaliers, qu'entre Alpes et Pyrénées ou Auvergne.

⁹⁶ Voir par exemple DURAND Alfred, *La vie rurale dans les Massifs...*, op. cit., p. 377-412 ; BRUNEL Bernard, *Le vouloir vivre*, op. cit., p. 342-362 ; WIRTH Laurent, *Un équilibre perdu...*, op. cit., p. 153-200.

⁹⁷ LEYMARIE Michel, « Émigration et structure sociale en Haute-Auvergne à la fin du XVIII^e siècle », *Revue de la Haute-Auvergne*, n° 10, 1957, p. 296-323.

⁹⁸ Par exemple, les travaux d'Alain Becchia sur les migrants à Elbeuf ou les données issues des registres de l'hôpital madrilène de Saint-Louis des Français qui révèlent les noms et les origines de dizaines de trizacois

migratoire dans la durée et vers des horizons diversifiés. L'accessibilité croissante à des sources numérisées sur l'ensemble du territoire et leur indexation ouvre cependant de nouvelles possibilités pour une étude renouvelée du phénomène migratoire, qui pourra aussi s'appuyer sur la reconstitution familiale et généalogique de l'entourage des migrants.

B. Approches quantitatives et micro-histoire au service d'un même projet

L'analyse des structures sociales au sein du village soulève des questions de méthodes. L'historiographie a tendance à mettre en exergue les oppositions frontales plus que les complémentarités. Au début des années 1960, l'opposition aux approches quantitatives du social prônées par l'« école des Annales » a donné lieu à des constats péremptoires. Au « *scientifiquement parlant, il n'est d'histoire sociale que quantitative. Sur ce point, l'accord est quasi unanime* » d'Adeline Daumard et François Furet⁹⁹ a répondu le définitif « *scientifiquement parlant, l'histoire sociale peut ne pas être quantitative* » de Jean-Pierre Pousou¹⁰⁰. Aux tenants d'une description quantitative des structures sociales « *inspirée de postulats matérialistes, [qui conduit] à une vision « économiste », « mécaniste » et « atomistique » du social* »¹⁰¹, faisant moindre cas de dimensions autres comme l'organisation ou la psychologie s'opposaient les défenseurs d'une vision plus qualitative que quantitative du social. Selon Jacques Revel, la doctrine selon laquelle « *il n'était de vraie histoire que celle du collectif et du nombreux* », privilégiant le nombre et les sources sérielles, a débouché sur « *les fatigues de Clio* »¹⁰². Suivant la loi des rendements décroissants, des efforts toujours plus intensifs permis par les moyens informatiques n'ont donné naissance qu'à des résultats nouveaux de plus en plus limités. Dès lors, le retour au récit a été naturel. Une attention plus marquée aux comportements des groupes et des individus au sein de leur environnement a donné naissance aux approches qualifiées de « micro-historiques ». Le postulat de la micro-histoire est que le choix d'une échelle particulière produit des effets de connaissance : « *faire varier la focale de l'objectif (...) c'est modifier la forme et la trame (de l'objet)* »¹⁰³. Il s'agit de construire une « *histoire vue du bas* » à partir du vécu, de reconstruire des réseaux de relations, d'identifier les choix s'offrant aux individus, toutes démarches réservées jusqu'alors à l'étude des puissants¹⁰⁴. Si l'on pense à la communauté villageoise de Trizac, l'approche des Annales consisterait à la décrire au moyen d'indicateurs généraux (démographiques, économiques, migratoires...) dont on étudierait la stabilité ou les évolutions lentes révélant les dynamiques sur le temps long. L'approche micro-historique consisterait à privilégier quelques individus, ou un des petits villages, pour saisir pourquoi et comment il(s) se comporte(nt) dans l'environnement quotidien et les conséquences de leurs actions sur l'environnement proche et

(BECCHIA Alain, « Voyages et déplacements au début du XIX^e siècle. Étude des passeports intérieurs conservés à Elbeuf », *Annales de Normandie*, 41^{ème} année, n° 3, 1991, p. 179-215).

⁹⁹ DAUMARD Adeline, FURET François, « Méthodes de l'histoire sociale : les archives notariales et la mécanographie », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, 14^{ème} année, n° 4, 1959, p. 676-693.

¹⁰⁰ POUSSOU Jean-Pierre, « Expérience aquitaine et méthodologie des contrats de mariage au XVIII^e siècle », *Annales du Midi*, T. 76, n° 66, 1964, p. 61-74.

¹⁰¹ Jean-Yves Tirat revendiquait que les niveaux de dot accessibles dans les contrats de mariage n'étaient qu'un piètre indicateur des niveaux de fortune et prônait une « *exploitation conjointe de documents de types différents et non exclusivement notariés* » (TIRAT Jean-Yves, « Problèmes de méthode en histoire sociale », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 10, n° 3, 1963, p. 211-218.)

¹⁰² REVEL Jacques, « L'histoire au ras du sol », préface à LEVI Giovanni, *Le pouvoir au village. Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVII^e siècle*, NRF, Gallimard, Paris, 1985, p. I-XXXIII.

¹⁰³ REVEL Jacques, « Micro-analyse et construction du social », dans Jacques REVEL (Dir.), *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Gallimard – le Seuil, 1996, p. 14-36.

¹⁰⁴ GRENDI Edoardo, « Repenser la micro-histoire ? », dans Jacques REVEL (Dir.), *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Gallimard – le Seuil, 1996, p. 233-243.

la communauté¹⁰⁵. Si les approches quantitatives mettent en avant les régularités, les comportements médians ou majoritaires, les approches micro-historiques révèlent au contraire les singularités, les espaces de libertés et d'initiative des individus¹⁰⁶. Du fait de la diversité de situations toujours renouvelées, il est par conséquent difficile d'identifier des modèles, voire de tester le caractère reproductible des conclusions. La difficulté de généralisation des résultats a été soulignée par Claire Dolan : « *contre la micro-analyse se dresse le spectre du local* »¹⁰⁷. Préfaçant l'ouvrage de Christian Estève sur le Cantal, Jean-Luc Mayaud s'interrogeait : « *Faut-il départementaliser l'histoire de France ?* »¹⁰⁸. Il regrettait la multiplication d'histoires locales ou régionales sans possibilité de synthèse, chaque étude tendant à privilégier ses propres facteurs de causalité. À une échelle « macro » nationale s'opposait une échelle « micro », dans ce cas départementale ou régionale, sans qu'il soit aisé de déduire ou valider des modèles généraux et d'obtenir un gain de connaissance. Jean-Luc Mayaud distinguait « *l'histoire locale* » érudite de « *l'histoire localisée* », déclinaison d'une histoire d'intérêt plus général. Dans la même veine, Gérard Béaur justifiait les approches micro-historiques du social et du rural comme présentant l'avantage de ne pas partir d'une catégorisation construite *a priori*, en reconnaissant cependant que « *si l'on voulait être dur, on dirait que la micro-histoire est trop souvent devenue un cache-misère pour justifier les travaux d'érudition locale les plus conventionnels et les plus répétitifs* »¹⁰⁹. Le travail de Giovanni Levi montre comment appliquer la démarche micro-historique à l'échelle d'une large communauté locale, celle de Santena « *un lieu banal et une histoire commune* », où il étudie « *la vie politique, les relations sociales, les règles économiques, les réactions psychologiques d'un village normal [qui permettent] de raconter combien de choses importantes on peut voir se produire quand, en apparence, il ne se passe rien* »¹¹⁰. Le « système global » ne peut être perçu par l'analyse d'actes isolés qui ne révèlent pas les stratégies et ignorent le temps long... Cependant, la base empirique des comportements individuels est la manifestation concrète de lois générales, ce qui permet d'identifier des constantes et de faire des comparaisons entre individus, entre groupes, entre périodes...¹¹¹

C. L'organisation du corpus

La démarche prosopographique, fondée à l'origine sur des corpus particuliers (épigraphie antique p. ex.), a évolué avec le recours au traitement quantitatif d'enquêtes larges et le développement de bases de données, en particulier chez les historiens du social¹¹². Elle permet par exemple, à partir d'une même base de données, de multiplier les analyses en faisant varier les échelles et les questionnements. Elle rend possible l'identification de sous-groupes partageant des attributs, l'analyse des variabilités internes à chaque groupe et entre les groupes. Les partitions en groupe ne sont pas figées et un même acteur peut être membre de plusieurs groupes selon les angles d'analyse

¹⁰⁵ Alain Corbin a poussé cette logique à l'extrême en montrant comment l'étude d'un individu « que rien ne distinguait » permet de reconstituer le social (CORBIN Alain, *Le monde retrouvé de Louis-François Pinagot. Sur les traces d'un inconnu (1798-1876)*, Flammarion, Paris, 1998).

¹⁰⁶ BOUDJAABA Fabrice, ARRIZABALAGA Marie-Pierre, *op. cit.*, p. 180.

¹⁰⁷ DOLAN Claire, *Le notaire, la famille et la ville...*, *op. cit.*, p. 139.

¹⁰⁸ MAYAUD Jean-Luc, « Faut-il départementaliser l'histoire de France ? », préface à ESTÈVE Christian, *op. cit.*, p. 9-14.

¹⁰⁹ BÉAUR Gérard, « Les catégories sociales... », *op.cit.*, p. 172.

¹¹⁰ LEVI Giovanni, *Le pouvoir au village...*, *op. cit.*, p. 14.

¹¹¹ Le travail micro-historique s'appuie à Santena sur une prosopographie de la communauté aux sources multiples (registres paroissiaux, actes notariés (registres et insinuations), consignes du cadastre et documents administratifs moins sériels), 32 000 mentions nominatives, soit en moyenne 20 par individu et la reconstruction des groupes familiaux sans toutefois de généalogie complète, du fait de lacunes dans les registres (LEVI Giovanni, *Le pouvoir au village...*, *ibid.*).

¹¹² DELPU Pierre-Marie, « La prosopographie, une ressource pour l'histoire sociale », *Hypothèses*, Publications de la Sorbonne, 2015, Travaux de l'École doctorale d'Histoire, p. 263-274.

(familial, économique, culturel, politique...). Dotée d'un arsenal d'outils de mesure, la prosopographie permet aussi de quantifier certains aspects, de valider statistiquement des hypothèses et de réussir le défi de la généralisation, question majeure dans les approches micro-historiques ou centrées sur les individus. Elle permet aussi de resituer les comportements individuels au sein du collectif pour en mieux comprendre les ressorts. Les sources utilisées pour l'étude trizacoise (registres paroissiaux et notariés, listes nominatives...) et la quantité des informations à traiter posent plusieurs défis. Le parti-pris de l'exploitation quantitative requiert une certaine maîtrise des techniques (statistique, analyse de données, démographie historique¹¹³...). Il faut aussi mettre en relation de manière rationnelle les différentes sources et les différents ensembles de données pour en tirer le meilleur parti¹¹⁴. La logique d'organisation du corpus doit répondre à un travail inductif d'interprétation des sources¹¹⁵. L'objectif poursuivi à Trizac est l'analyse de la communauté villageoise dans la durée, de sa structure interne affectant les comportements individuels et collectifs, des modalités de sa régulation et de ses rythmes d'évolution. Si les « composants élémentaires du système » sont les individus, à une autre échelle, famille et lignée peuvent être considérées comme des acteurs à part entière. Les informations issues des sources doivent donc être interprétées et réorganisées selon ces trois échelles¹¹⁶. La démarche visera par conséquent à simplifier la représentation de la communauté villageoise en adoptant les trois échelles emboîtées : *individu, famille et lignée*. Nous qualifierons de **famille**

*le groupe humain de petite taille constitué sur la base d'un couple conjugal et de ses enfants*¹¹⁷.

Construire les familles à partir des informations de départ (essentiellement les données des registres paroissiaux et d'état-civil) s'appuie sur des procédures bien maîtrisées et ne pose pas de difficulté majeure, si ce n'est le temps requis quand le nombre de familles est conséquent. A une date donnée, la communauté villageoise pourra être considérée comme un ensemble de familles (de l'ordre de 200 à 250 familles), ce qui permet de simplifier le système en en réduisant la taille. On pourra alors distinguer deux types de relations et d'interactions : des interactions entre les membres d'une même famille (par exemple une co-activité entre un père et un fils), et des interactions entre familles (par exemple une alliance matrimoniale). Les familles peuvent aussi avoir des interactions avec des acteurs externes à la communauté (c'est le cas, typiquement, des comportements migratoires ou des alliances à l'extérieur de la paroisse). L'analyse de la communauté et de ses comportements portera sur la

¹¹³ DEGENNE Alain, *Introduction à l'analyse des données longitudinales*, Coll. Méthodes quantitatives pour les sciences sociales, Sciences Humaines, 2003 ; LEMERCIER Claire, ZALC Claire, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, La Découverte, coll. Repères, 2008.

¹¹⁴ Les expériences de recours aux grandes bases de données en histoire sont instructives (voir BOËTSCH Gilles, PROST Michel, « Le registre de population informatisé, un outil au service de la transdisciplinarité pour les sciences de l'homme », *Histoire & Mesure*, vol. 16, n. 2, 2001, p. 1-16 ; DEDIEU Jean-Pierre, « Les grandes bases de données. Une nouvelle approche de l'histoire sociale. Le système Fichoz », *Revista da Faculdade de Letras, Historia*, III, 5, 2005, p. 99-112 ; ALTER George, MANDEMAKERS Kees, « The intermediate data structure (IDS) for longitudinal historical microdata », version 4, *Historical life course studies*, vol 1, 2014, p. 1-26).

¹¹⁵ GRIBAUDI Maurizio, « Échelle, pertinence, configuration », dans Jacques REVEL (Dir.), *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Gallimard – le Seuil, 1996, p. 113-139.

¹¹⁶ Cette option apparaît naturelle, dans la mesure où la micro-histoire donne une conscience aiguë du temps court (celui de la vie des hommes) et, en retour, met en lumière le temps long qui parcourt les générations. Il devient ainsi possible de confronter ce qui est immuable (ou varie lentement) à ce qui change rapidement. La variation des échelles (de la « focale », selon Paul-André Rosental) peut alors révéler les contextes emboîtés (BENSA Alban, « De la micro-histoire vers une anthropologie critique », in Jacques REVEL (Dir.), *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Gallimard – le Seuil, 1996, p. 37-70).

¹¹⁷ Cette hypothèse est conforme à celle qui sert à la reconstitution des familles en démographie historique, et diffère d'une approche « ménage », dans laquelle domine le concept de co-résidence. Au fil du temps, la forme prise par la famille peut changer (veuvage d'un conjoint, mariage des enfants). Un remariage crée une nouvelle famille. Le chapitre 6 sera consacré à la méthode de reconstitution des familles, telle que nous avons choisi de la mettre en œuvre.

stratification entre les familles, ou l'étude des relations entre familles¹¹⁸. Passer de l'échelle de l'individu à celle de la famille permet, par réduction de la taille du système, de le simplifier. Le deuxième choix de simplification consiste à appréhender le système dans la durée, autre composante essentielle de la complexité. L'historicité permet d'expliquer l'état présent du système (mémoire, patrimoine accumulé...). La simplification du système consiste à introduire une nouvelle donnée construite, celle de ***lignée patrimoniale***, que nous définirons comme

l'ensemble des maillons familiaux par lesquels se transmet un patrimoine familial au fil des générations¹¹⁹.

La triple échelle [individus, familles, lignées] constitue la clé de lecture pour l'organisation de la prosopographie. Aux neuf à dix mille individus de la base de données initiale correspondront environ 1 650 familles, elles-mêmes rattachées à 250 ou 300 lignées. Il en résulte un gain de taille significatif, de l'ordre d'un facteur 30 (rapport du nombre de lignées au nombre d'individus). L'organisation du corpus de sources doit faciliter la comparaison entre groupes¹²⁰. La figure 0-7 illustre la manière dont est organisé le corpus documentaire et dont il pourra être étudié, avec des niveaux de détail qui résulteront d'une construction progressive des données élaborées (familles et lignées patrimoniales). L'ossature de la démarche est l'élaboration successive de deux bases de données : base de données familles, base de données lignées patrimoniales. La base de données familles est construite à partir des actes des registres BMS/NMD, que complètent des données issues des registres notariés (CM, traités, donations...) et, de façon marginale, d'autres sources (registres de conscrits par exemple) qui permettent parfois de lever des ambiguïtés ou apportent des compléments. La base de données des lignées mobilise les mêmes sources, mais aussi les listes nominatives (recensements, cadastre...) qui identifient les chefs de feu ou les chefs de ménage.

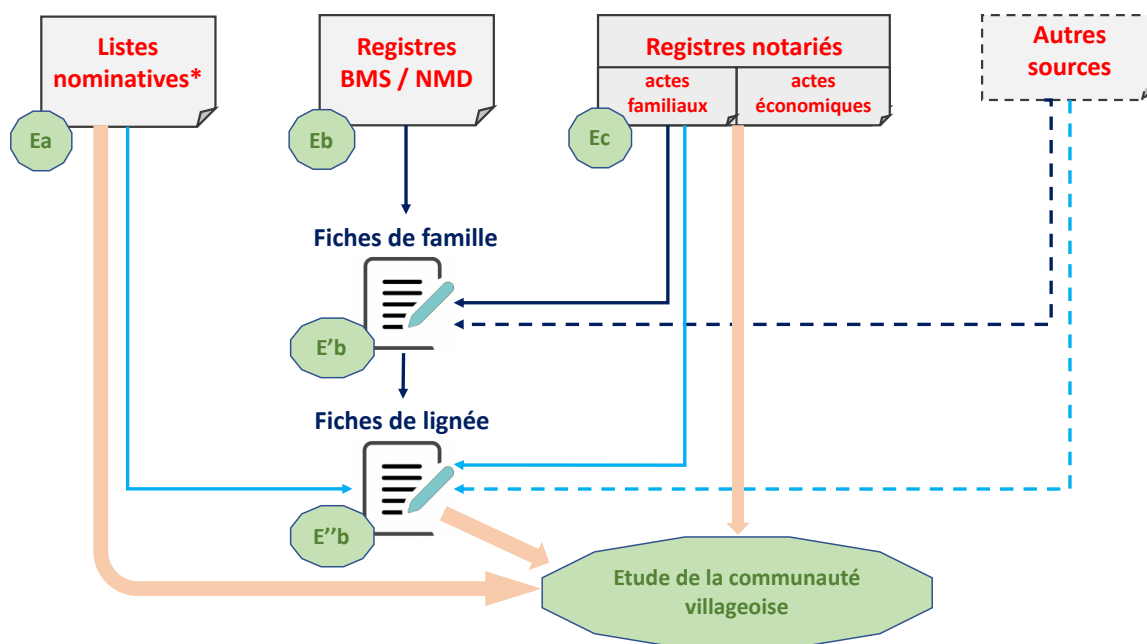


Figure 0-7. Organisation du corpus de sources et stratégie d'analyse de la communauté villageoise

¹¹⁸ L'analyse de la communauté n'est pas pour autant réduite aux dimensions familiale ou démographique. Elle peut aussi être, tout autant que pour les individus, géographique (une famille réside dans un village), économique et sociale (famille de propriétaires ou d'artisans...), politique...

¹¹⁹ Définir ce nouvel objet repose sur un certain nombre d'hypothèses, comme l'absence de partage de patrimoine, règle quasi-exclusive en Haute-Auvergne, et imposera d'étudier avec attention ce qu'il en est pour les familles qui possèdent peu ou pas de biens fonciers. Le chapitre 9 sera consacré à la méthode de reconstitution des lignées patrimoniales, telle que nous avons choisi de la mettre en œuvre.

¹²⁰ LEMERCIER Claire, PICARD Emmanuelle, « Quelle approche prosopographique ? », *op. cit.*, p. 14-16.

(les polygones verts indiquent les différents niveaux d'analyse)

La structuration de la communauté et les relations internes pourront être pensées en termes d'individus, de familles ou de lignées. Le niveau élémentaire des analyses consiste à étudier chaque type de source isolément. Il permet d'étudier par exemple la répartition foncière à une date donnée (Ea), le mouvement annuel des naissances (Eb) ou la teneur des mouvements fonciers (actes de vente, Ec). Exploiter les fiches de famille, et ce d'autant que les familles sont reconstruites en élargissant le périmètre aux paroisses proches, permet d'approfondir les analyses démographiques, par exemple en termes d'exogamie (E'b). Les fiches de lignées peuvent fournir de nouvelles clés de lecture comme, par exemple, la distinction entre lignées egocentrées et lignées exocentrées, la préférence pour des héritiers masculins ou féminins, ou encore l'extinction ou le bourgeonnement des lignées (E''b). Toutes ces questions seront posées, et les réponses forgeront une première image de la communauté villageoise. L'organisation du corpus facilitera l'analyse du contexte. Par exemple, chaque individu (resp. famille) pourra être situé dans son contexte familial (resp. de lignée), ce qui fournira un meilleur éclairage et, nous l'espérons, contribuera à répondre de manière plus complète aux questions posées.

III. Observer, analyser et modéliser une communauté rurale à l'heure des humanités numériques

L'appellation d'humanités numériques recouvre un vaste ensemble de pratiques, de méthodes, d'outils et de ressources qui recourent aux moyens du monde numérique dans le secteur disciplinaire des SHS, et plus particulièrement en histoire¹²¹. Les avantages du monde numérique résultent de la puissance de calcul et de la connectivité du Web. Il permet l'abolition des distances et l'instantanéité, la massification des informations, il facilite l'accès à l'information via les moteurs et algorithmes de recherche, et la production collaborative de connaissances¹²². Nicole Dufournaud en a récemment synthétisé l'impact sur les méthodes de recherche en archives¹²³.

A. Une nécessaire approche multiscalaire : géographie, acteurs, temps

Le corpus documentaire est organisé, comme l'illustre la figure 0-7, de manière à pouvoir être aisément appréhendé à différentes échelles. Chaque individu peut être replacé dans son environnement familial immédiat (ascendants, fratrie) ou plus lointain (ancêtres, cousins éloignés). La dimension temporelle accompagne naturellement la définition des « générations » (cf figure 0-5). Mais la famille n'est pas la seule perspective envisageable. On peut aussi faire varier la focale pour couvrir des périmètres spatiaux plus ou moins étendus : la ferme, le village ou pôle d'habitat, la paroisse, le territoire couvrant les paroisses limitrophes... Enfin, les angles d'analyse peuvent correspondre à différents regards : démographique, économique, socio-professionnel... L'organisation et la mise en œuvre de la prosopographie doivent permettre, à une date quelconque et pour tout angle d'analyse, de considérer un groupe humain de n'importe quelle taille ou attaché à n'importe

¹²¹ Une vision d'ensemble en est fournie sur le portail animé par Sébastien Poublanc ([Histoire et Humanités numériques](https://hnn.hypotheses.org) accessible en ligne) qui organise depuis 2017/2018 un séminaire Histoire et humanités numériques à l'Université de Toulouse (<https://hnn.hypotheses.org>).

¹²² On citera simplement à titre d'exemple la prosopographie élaborée dans la base de données Fichoz (DEDIEU Jean-Pierre, CHAPARRO Alvaro, « De la base au réseau. L'apport des bases de données à l'étude des réseaux », *Les Cahiers de Framespa*, 12, 2013, p. 1-19), et l'apport des stratégies de numérisation de documents anciens, comme les *factums* (BONELLO Claire, « Explorer la bibliothèque numérique patrimoniale juridique : voyager au cœur du programme de numérisation et de valorisation concertées en sciences juridiques », *La Revue*, n. 3, avril 2013, p. 91-99).

¹²³ DUFORNAUD Nicole, « La recherche empirique en histoire à l'ère numérique », *La Gazette des Archives*, n. 4, 2015, p. 397-407.

quel espace d'étude. Le concept de groupe dépend donc de l'angle d'analyse et de l'échelle considérés. On peut avoir des groupes familiaux, des groupes de village, des groupes d'ânés ou de cadets, des groupes d'artisans ou de fermiers... Chaque groupe est défini par le fait que ses membres partagent certains attributs, qui le distinguent aussi du reste de la population (par exemple, une même tranche d'âge, une profession, un ancêtre ou un lieu d'habitat...). Pour chaque échelle, deux types de questions se posent : (a) celle de la stratification, *i.e.* de la décomposition de la population en sous-ensembles comparables (de la population totale en groupes, sous-groupes ou individus), et (b) celle des relations entre les membres d'un même groupe (p.ex. entre les villages, entre frères et sœurs...) et entre les différents groupes. La stratification permet de regrouper ou de distinguer les membres des groupes selon la valeur de leurs attributs (âge, profession, fonctions politiques, activités économiques...). Les relations, qu'il faut identifier et analyser, structurent la communauté villageoise (p.ex. les relations économiques de dépendance entre différents groupes socio-professionnels, les relations de parenté entre générations...). Enfin, la structure doit être replacée dans une perspective diachronique, celle de la période étudiée, qui couvre environ six générations. Au cours de cette période, les individus, groupes et population se renouvellent, la nature ou l'intensité de leurs relations se modifient sous l'effet de facteurs endogènes (démographie, production de ressources...) ou exogènes (changements politiques, législatifs...) ¹²⁴. Pour dépasser ces considérations générales, on peut illustrer par quelques exemples le type de questionnements auquel nous souhaitons répondre :

- La communauté villageoise est-elle homogène ? Si la réponse est négative, comment peut-elle être décomposée ? Quelles relations existent entre les différents groupes ? Comment ces relations- contribuent-elles à maintenir les équilibres ? Peut-on identifier des réseaux relationnels et en comprendre le mode de fonctionnement ?
- Comment les acteurs (à différents niveaux : groupes familiaux, individus...) mobilisent-ils leurs ressources et à quel effet ? Est-il possible d'identifier des stratégies (par exemple pour les alliances familiales) et quelles en sont les conséquences (sur les individus, les familles, la population dans son ensemble) ?
- Quel rôle jouent les pratiques de transmission de la propriété, à différentes échelles de temps, sur les destinées (des individus, des familles...) ? Quels facteurs assurent la régulation des équilibres dans la société traditionnelle d'Ancien Régime, et quelle variabilité peut être identifiée (entre individus, familles, groupes sociaux) ? Peut-on identifier des trajectoires qui se démarquent des comportements majoritaires, en comprendre les sources et les effets ?

Comme le montrent ces exemples, qu'il serait facile de multiplier, l'approche multi-échelle s'applique à la géographie comme aux hommes. Le schéma de la figure 0-8 en illustre le principe.

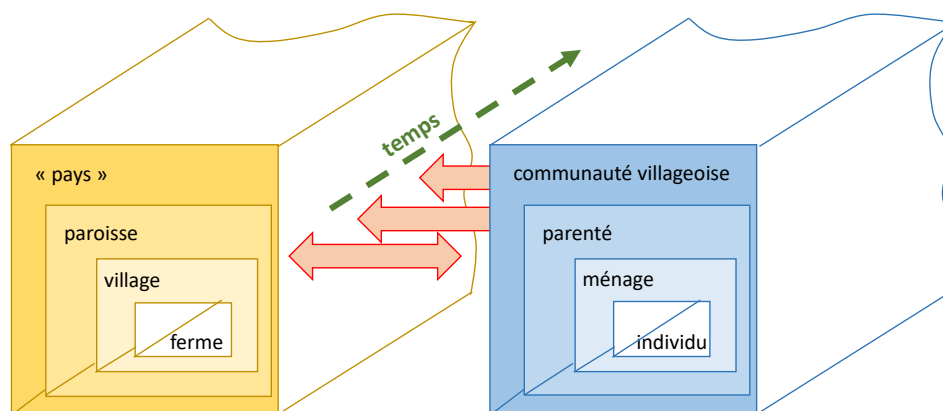


Figure 0-8. Multiplicité des échelles et perspective diachronique

¹²⁴ Par exemple, les groupes évoluent, dans leur forme et leur nature, sous l'effet de changements de pratiques agricoles ou de transformations économiques plus générales.

Les espaces dans lesquels se meuvent les populations peuvent être appréhendés à différentes échelles, qui correspondent à différentes activités, différents objectifs, voire différentes identités¹²⁵. L'exploitation familiale (« ferme » sur la figure 0-8), lieu de résidence et unité de production économique, confère un premier niveau d'identité. Un second résulte de l'appartenance à un village, du fait des communaux de village, de l'éloignement relatif au bourg ou des activités qui y sont menées (petites exploitations familiales vs grands domaines p. ex.). La paroisse est un niveau supérieur, qui se confond à Trizac avec celui de la collecte, puis au XIX^e siècle avec celui de la commune¹²⁶. Le « pays » caractérise un territoire élargi, celui parcouru plus ou moins régulièrement par les hommes, celui des paroisses voisines, de l'horizon des alliances, des marchés hebdomadaires, mais aussi celui où ils partagent coutumes et traditions...¹²⁷ Il correspond à une proximité physique mais aussi culturelle, qui peut être renforcée quand deux personnes du même pays se retrouvent loin de leur lieu d'origine¹²⁸. À chaque échelle correspond un périmètre qui matérialise une frontière entre les objets étudiés et leur environnement, avec lequel ils interagissent. La vision multi-scalaire revient donc à considérer une série d'environnements emboîtés¹²⁹. La prise en compte de la dimension diachronique est nécessaire mais, s'il est relativement aisé de caractériser des réseaux d'acteurs à une date donnée, la représentation et l'analyse des réseaux au fil du temps reste difficile. Par exemple, les liens instaurés par les alliances familiales sont matérialisés à une date précise et perdurent pendant un certain temps, au-delà duquel ils disparaissent ou perdent de leur force¹³⁰. Le maintien du caractère actif des liens est nécessaire pour qu'ils puissent être une ressource mobilisée, par exemple lors de projets migratoires¹³¹. Enfin, le cahier des charges pour analyser la communauté villageoise ne peut se limiter à la description des caractéristiques moyennes. Il faut en considérer la diversité et l'hétérogénéité. Si la diversité des formes que l'on rencontre en micro-histoire témoigne d'un « foisonnement sans

¹²⁵ Par exemple, Laurence Fontaine a montré que ; pour les migrants originaires de l'Oisans, les termes de « colporteur » ou de « marchand ambulant » ne sont pas utilisés au plat pays, où ils cherchent à gommer leur mobilité. Leur sont préférés les termes de cultivateur, propriétaire, rentier, voire marchand (avec parfois une précision : quincaillier, mercier...)... En revanche, cette identité est revendiquée au village, parce que valorisée (FONTAINE Laurence, *Pouvoir, identités et migrations...*, op. cit. ; p. 144-160). Voir aussi VIVIER Nadine, *Propriété collective...*, op. cit., p. 296 ; BÉAUR Gérard, « Les catégories sociales... », op. cit., p. 162.

¹²⁶ Sans oublier que d'autres découpages se superposent comme ceux des seigneuries et des justices locales.

¹²⁷ MORICEAU Jean-Marc, VIVIER Nadine, « Espaces et sociétés en quête d'identité », *Histoire et sociétés rurales*, 20, 2, 2003, p. 7-9.

¹²⁸ BECCHIA Alain, « Voyages et déplacements... », op. cit., p. 190-194 ; THÉPOT Agnès, « Chaudronniers auvergnats à Rennes au XVIII^e siècle », *Bulletin et mémoires de la société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine*, Tome CXIV, 2010, p. 109-148.

¹²⁹ De même, chaque homme et chaque femme vit et agit au sein d'un réseau relationnel multi-scalaire. Le ménage, au sens de la co-résidence, est le premier des réseaux, mais la parenté proche ne vit pas nécessairement sous le même toit. Frères et sœurs, voire enfants, peuvent habiter dans des fermes voisines ou avoir noué des alliances dans les paroisses proches. Le réseau de parenté, au sein duquel solidarités et conflits peuvent exister, s'étend aussi loin que subsiste la mémoire généalogique et que les pratiques (dot et échéances de paiement, successions et procédures de retrait lignager) en activent les liens. Des liens divers (dépendance, influence, pouvoir...) se tissent aussi au sein de la communauté villageoise et en structurent les relations humaines. A chaque échelle, des relations unissent aussi les individus et les lieux, par la résidence, l'espace des activités économiques, des déplacements, des alliances...

¹³⁰ Claire DOLAN considère que ces liens sont actifs (i.e. peuvent être mobilisés) pendant deux ou trois générations. Au-delà, ils doivent être réactivés, par exemple via des renchéissements d'alliance. Voir les débats avec Vincent Gourdon dans DOLAN Claire, « Actes notariés, micro-analyse et histoire sociale : réflexions sur une méthodologie et une pratique », dans François Joseph RUGGIU, Scarlett BEAUVALET, Vincent GOURDON, *Liens sociaux et actes notariés dans le monde urbain en France et en Europe*, Coll. Roland Mousnier, Presses de l'Université Paris Sorbonne, 2004, p. 254-256.

¹³¹ ROSENTAL Paul-André, *Les sentiers invisibles...*, op. cit., p. 167-186. Nous verrons qu'à Trizac les relations interfamiliales sont structurées par la mémoire des dots et des échéanciers de paiement qui peuvent s'étendre sur plusieurs décennies.

limites » il s'agit d'y « trouver de l'ordre »¹³². Il faut, par exemple, saisir les comportements dominants, conformes à la norme sociale, mais aussi identifier ceux qui s'en écartent, en comprendre les raisons et les conséquences.

B. Des outils et des méthodes au service d'une problématique historique

L'objectif premier, dans le cadre de ce Master, est de saisir les modalités de fonctionnement de la communauté villageoise de Trizac sur la période étudiée. Au-delà de ce questionnement historique, nous souhaitons aussi que le terrain trizacois permette de développer et de tester quelques innovations méthodologiques, rendues possibles par le développement des humanités numériques et de la généalogie collaborative. Nous souhaitons en particulier tester et formaliser une démarche renouvelée de collecte des données et de traitement des informations issues des sources. Les tentatives d'innovation portent sur deux aspects, la valorisation des sources et les méthodes quantitatives d'analyse.

Plusieurs disciplines scientifiques traditionnelles s'appuient sur des communautés d'amateurs passionnés pour recueillir ou traiter des données en grande quantité¹³³. Les sciences historiques commencent aussi à s'appuyer sur les travaux des associations de généalogie¹³⁴, soit en nouant des partenariats directs, soit en utilisant les sources secondaires que constituent les bases de données collaboratives, associatives ou commerciales¹³⁵. Ces sources peuvent être mobilisées pour préciser le contexte familial de personnages historiques¹³⁶ ou comme ensemble de données pour tester des modèles, par exemple de migrations ou de mobilité sociale¹³⁷. On doit s'interroger sur la validité et la représentativité de leurs informations, comme pour toute source secondaire. Ces sources complètent les informations dont nous disposons dans le corpus de sources primaires, grâce en particulier à un renversement de perspective qu'illustre la question des migrations : lorsque l'on étudie une région donnée, comme la Haute-Auvergne, les sources renseignent sur les individus présents (registres de population, rôles fiscaux, actes notariés) mais beaucoup plus rarement sur ceux qui ont quitté ce territoire. Les migrants ne peuvent être saisis que dans la correspondance, par exemple par des courriers qu'ils adressent aux autorités, ou par quelques mentions particulières dans le texte des actes. La recherche sur les migrants à partir de leur territoire d'origine est donc très difficile. Les bases de données généalogiques apportent une réponse. Elles sont élaborées en remontant le cours des générations, à partir des lieux de vie et, pour les migrants des lieux où ils sont arrivés. Le travail des généalogistes consiste à retrouver leur lieu d'origine, souvent mentionné dans les actes ultérieurs. Une fois la généalogie reconstruite, les migrants sont connus par leur parcours de migration, incluant

¹³² ROSENTAL Paul-André, *ibid.*, p. 167-168.

¹³³ C'est par exemple le cas de l'ornithologie pour l'observation des oiseaux migrateurs ou du comportement hivernal des oiseaux communs (projet [Birdlab](#) auquel collaborent chercheurs et acteurs associatifs, site consulté le 17 février 2022) ou de l'astronomie pour l'identification des cratères astéroïdes (projet [Vigie-cratère](#) avec le CNRS, site consulté le 17 février 2022).

¹³⁴ QUÉMENER Pierre-Yves, « Parrainage et solidarités en Basse-Auvergne au XVI^e siècle », *Histoire, Économie et société*, n°4, 2018, p. 18-37 (HAL, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03207476>).

¹³⁵ Les bases de données de grande taille constituent aussi une source précieuse pour les recherches dans un champ nouveau, celui de la génétique (voir par exemple KLING Daniel, PHILLIPS Christopher, KENNETT Debbie, TILLMAR Andreas, « Investigative genetic genealogy : current methods, knowledge, practice », *Forensic science international : genetics*, 52, 2021, 102474 (en ligne).

¹³⁶ Voir par exemple, BONIN Hubert, « Les propriétaires de la Société générale », Chapitre 1 dans *Histoire de la Société générale*, Droz, Genève, 2019, p. 25-63.

¹³⁷ Voir par exemple CHARPENTIER Arthur, GALLIC Ewen, « La démographie historique... », *op. cit.*, p. 393-394 ; GUO Diansheng, KASAKOFF Alice Bee, KOYLU Caglar, HUANG Yuan, GRIEVE Jack, « Historical population informatics: comparing big data of family trees and the U.S. 1880 census for migration analysis », *First Int. workshop on population informatics for big data*, Sydney, 2015.

origine et destination. Partagées dans les bases de données, ces informations deviennent accessibles à la recherche. Nous comptons recourir largement à ce type d'information pour documenter les migrations trizacoises, qu'elles soient à courte distance (migrations matrimoniales, dans un rayon d'une quinzaine de kilomètres autour de Trizac) ou à grande distance. Nous comptons développer un protocole de collecte et de traitement de ces informations et en évaluer la plus-value pour le questionnement migratoire¹³⁸.

Le second aspect original concerne le large recours à des méthodes quantitatives pour l'analyse des données historiques. Quelques méthodes bien connues seront employées, comme les statistiques multiparamétriques et l'analyse factorielle¹³⁹. Nous souhaitons voir dans quelle mesure de tels outils peuvent faciliter l'analyse de grands jeux de données. Une des applications sera, par exemple, l'étude de la circulation des populations par l'analyse de la distribution spatiale des patronymes au fil du temps. D'autre part, nous comptons recourir aux méthodes d'analyse multicritère et de classification automatique. La question de la stratification ou de l'identification de groupes au sein d'une population est l'un des « classiques » de l'histoire rurale. L'idée nouvelle est d'identifier les groupes (d'individus, de familles...) non plus *a priori*, sur la base d'un critère (le montant de l'impôt, l'étendue du foncier...) mais à partir d'un ensemble de critères. On peut imaginer combiner des critères de richesse, socio-professionnel, culturels... Les algorithmes de classement, tels que ceux de classification hiérarchique ascendante, permettent de regrouper automatiquement les individus les plus semblables¹⁴⁰. Le travail historien consiste alors à comprendre comment le regroupement s'est opéré, ce qu'il traduit, et à apprécier les limites de la méthode, en particulier la sensibilité des résultats aux hypothèses nécessaires au fonctionnement de l'algorithme. L'intérêt potentiel de cette approche, au-delà de la classification, est qu'elle permet aussi d'analyser l'homogénéité interne de chaque groupe, de connaître les individus les plus représentatifs et d'apprécier la diversité de leurs profils. De telles méthodes d'analyse peuvent ainsi apporter une réelle valeur ajoutée, en assurant une continuité entre des approches globales sur les caractéristiques des populations, et la micro-histoire qui suit le parcours d'individus singuliers. Le choix de ces individus, qu'ils correspondent au profil dominant ou, au contraire, s'en écartent notablement, peut reposer sur des bases objectives, et l'on peut dès lors considérer l'ensemble des échelles comme le prescrit Paul-André Rosental¹⁴¹. Ces questions sont inséparables de celles de la validation et de la preuve. Dans une approche de type macro-historique, la preuve est triviale : les statistiques qui ont permis de forger les groupes en marquent les caractéristiques, qui sont souvent d'ailleurs ramenées aux valeurs moyennes ou les plus fréquentes. Dans une approche micro-historique, le modèle établi ne peut être qu'éprouvé, en le testant par exemple « *en conditions extrêmes* »¹⁴² : le modèle est-il ou pas capable de reproduire la variabilité des comportements et des trajectoires ? Comment se comporte-t-il « à la limite » ?

¹³⁸ De premiers essais ont été menés à partir de données partielles ou anonymisées publiées par des historiens, afin de vérifier que cette approche donnait accès à de nouvelles informations. Ils sont évoqués en Annexe C2.

¹³⁹ Aucun développement des méthodes n'est envisagé, mais seulement l'utilisation de fonctionnalités classiques accessibles dans un logiciel commercial (XLSTAT®).

¹⁴⁰ Voir par exemple CIBOIS Philippe, « Introduction à la classification », *Carnet hypothèses QUANTI*, mis en ligne le 18 mai 2021 (<https://quanti.hypotheses.org/2186>), consulté le 18 février 2022 ; BENZECRI F., « Introduction à la classification ascendante hiérarchique d'après un exemple de données économiques », *Les cahiers de l'analyse des données*, tome 10, n° 3, 1985, p. 249-302.

¹⁴¹ « *C'est sur la confrontation entre chaque cas singulier et les milliers d'autres trajectoires que nous suivons en filigrane que se bâtit notre modèle explicatif. Il s'agit d'épurer la biographie de sa dimension idiosyncratique pour la réserver à une lecture de type sociologique, et d'éclairer à l'échelle collective les parcours de chaque individu* » (ROSENTAL Paul-André, *Les sentiers invisibles...*, op. cit., p. 125).

¹⁴² REVEL Jacques, « Micro-analyse... », op.cit., p. 32.

C. Trizac, terrain d'études et lieu d'expérimentation

Les éléments de problématique définis plus haut (§ I.D, page 17) nous invitent à analyser comment les individus et les familles mettent en œuvre un ensemble de stratégies dans un environnement géographique, social, économique, culturel donné ; et avec quelles conséquences sur les destinées individuelles ou collectives et sur la structuration sociale. Cet objectif passe par l'identification des facteurs influents et des mécanismes régulateurs, ce qui permettra aussi de nous interroger sur le caractère reproductible ou transposable des conclusions. Edoardo Grendi cite Clifford Geertz, selon qui il faut distinguer « étude de village » et « étude dans le village » : « *the locus of the study is not the object of the study. Anthropologists don't study village [...] they study in village* »¹⁴³. Dans cette optique, le terrain de l'étude n'est plus qu'un dispositif expérimental, sur lequel on éprouve techniques et méthodes pour mettre en évidence des phénomènes. Notre projet de recherche ambitionne de combiner les deux regards : celui de l'approche « *study village* » pour comprendre les modalités de fonctionnement de cette communauté rurale singulière, dans son environnement spécifique, et celui de l'approche « *study in village* » pour tester et mettre au point des dispositifs méthodologiques. Cependant, dans un cas comme dans l'autre, l'espace trizacois demeure au cœur de la démarche.

L'étude de la communauté locale s'inscrit dans une optique de modélisation de son fonctionnement. La quête du modèle, l'un des leitmotivs des historiens, répond à un souci d'identifier des facteurs explicatifs, des mécanismes d'action, des lois, voire des structures, appuyant le raisonnement et autorisant la généralisation. C'est ce qu'exprime Fabrice Boudjaaba dans une publication de synthèse sur les systèmes familiaux avec la « *possibilité pour l'historien de proposer, au-delà de la richesse de la démarche monographique, de règles de fonctionnement de systèmes familiaux qui soient reproductibles, sous certaines conditions, d'un espace à l'autre* »¹⁴⁴. Le risque est de qualifier de « modèle » ce qui n'est qu'une description plus ou moins formalisée d'un système¹⁴⁵. S'agissant de la communauté villageoise de Haute-Auvergne, quel serait l'intérêt d'une modélisation ? Il paraît nécessaire de clarifier ce que l'on entend par modélisation, tant le vocable semble utilisé par les historiens sans que sa nature et ses propriétés soient précisément définies. Nous choisissons de qualifier de **modèle**

*la représentation simplifiée d'un système complexe, ayant pour vocation à reproduire ses caractéristiques principales en termes de réponse aux stimuli d'origines interne et externe*¹⁴⁶.

¹⁴³ GEERTZ Clifford, « Studies in peasant life: community and society », *Biennial review of anthropology*, vol.2., 1961, p. 1-41.

¹⁴⁴ BOUDJAABA Fabrice, ARRIZABALAGA Marie-Pierre, « Les systèmes familiaux... », *op. cit.*, p. 165.

¹⁴⁵ L'analyse des réseaux familiaux des notaires par Claire DOLAN a suscité ce type de débat. L'auteur a identifié cinq ou six « réseaux majeurs d'alliance », analysant chacun sans livrer de modèle interprétatif unique. Elle a été critiquée comme « *[finissant] par présenter autant de modèles de réseaux qu'il y a de familles dans son échantillon* ». Voir les discussions entre Claire Dolan et Jean-François Ruggiu (DOLAN Claire, « Actes notariés... », *op. cit.*).

¹⁴⁶ Cette définition s'appuie sur une expérience personnelle dans un domaine très différent, les sciences dites exactes (telles que la physique et la mécanique), dans lequel la question de modélisation est aussi centrale (on modélise des matériaux, des processus de fabrication, des ouvrages d'art). La modélisation est dans ce cas mise au service de la simulation, pour prédire comment la réponse du système peut dépendre de certains paramètres (comme la température, la pression...). Sur la notion de système complexe, voir par exemple LUGAN Jean-Claude, « La modélisation des systèmes complexes chez E. Morin et J.L. Le Moigne », in *La systémique sociale*, Que sais-je ?, PUF, Paris, Chap. 6, 2009, p. 99-116 ; HALEVY Marc, « Complexité : un modèle à cinq dimensions », *Congrès Mondial pour la pensée complexe (hommage à Edgar Morin)*, UNESCO, Réseau Canopé, 2016, [accessible en ligne](#).

Cette définition très générale appelle quelques commentaires. La modélisation poursuit usuellement un objectif de représentation de la réalité et repose sur des phases de compréhension, d'analyse et de simplification. L'objet de la modélisation, le « système », est un ensemble d'éléments en interaction et tel que l'on puisse distinguer ce qui fait partie du système de ce qui en est exclu¹⁴⁷. La « complexité » résulte de nombreux facteurs, parmi lesquels le nombre élevé de composants, la diversité des types d'interactions, les comportements non proportionnels, les incertitudes régnant à de multiples niveaux... L'objet de notre travail, la communauté villageoise de Trizac, est bien un système complexe. Elle est constituée de multiples composants de base (que l'on considère sa population, ses sols, son bâti...) entre lesquels les interactions sont très diverses (entre les hommes ou les familles, entre les hommes et le milieu qu'il aménage...). Les « stimuli » désignent l'ensemble des événements propres au système (tel que les aléas démographiques, les conflits entre individus ou familles...) ou externes (tels que le climat, la disponibilité des ressources extérieures, les décisions politiques...) susceptibles de faire évoluer l'état du système. L'enjeu majeur de la modélisation est d'identifier les échelles (d'espace et de temps) et les mécanismes essentiels qui régissent le fonctionnement global du système. Pour la communauté villageoise de Haute-Auvergne, les questions de famille, de propriété et de transmission semblent jouer un rôle-clé et doivent donc structurer la stratégie de modélisation. La notion de simplification est cruciale lorsqu'on souhaite élaborer un modèle. La simplification permet d'élaguer ce qui n'a qu'une influence secondaire et de conserver ce qui confère au système ses principales caractéristiques¹⁴⁸. Les grandeurs dont on souhaite comprendre l'évolution à Trizac peuvent être démographiques (population, formes des ménages), socio-économiques (répartition de la propriété, stratification)... Il faut donc, pour les grandeurs retenues, identifier les mécanismes susceptibles de les faire évoluer et ne retenir que les plus influents.

Au-delà de l'étude locale, le terrain trizacois reste un « lieu d'expérimentation ». Il possède certes des spécificités, mais nous espérons que les résultats obtenus pourront, grâce à la démarche de modélisation, donner lieu à généralisation. Nous pensons plus précisément à d'autres sociétés rurales de montagne qui partagent avec Trizac certaines caractéristiques comme la place de l'élevage et des domaines, les échanges difficiles avec l'extérieur¹⁴⁹. Notre réflexion s'appuiera largement sur les études locales menées dans diverses régions, et le modèle espéré devrait logiquement ne pas s'avérer trop spécifique. Ainsi, la reconstruction des familles (Chapitre 6), l'analyse de ses effets (Chapitre 7), la définition des lignées (Chapitre 9) et de leur place dans la communauté locale (Chapitres 10 et 11) manipuleront des concepts à caractère opératoire sur d'autres terrains d'étude¹⁵⁰. Il en est de même du recours à des outils et méthodes mathématiques innovantes pour traiter certains éléments de la problématique (mobilité spatiale avec l'analyse factorielle, stratification sociale avec la classification multicritère hiérarchique). Si les outils s'avèrent efficaces avec les données de Haute-Auvergne, ils devraient pouvoir être réutilisés dans d'autres contextes, voire pour répondre à d'autres questionnements.

¹⁴⁷ Tel par exemple le « système solaire », composé du soleil, de planètes et de leurs satellites, des astéroïdes et comètes. Le modéliser consiste à caractériser les lois qui régissent les relations entre ses divers éléments.

¹⁴⁸ On peut prendre l'exemple du modèle qu'est une carte de réseau de métro : les informations essentielles pour l'utilisateur du modèle sont d'abord les lignes et leurs connexions, et dans un second temps le nombre de stations, qui permet d'évaluer le temps de trajet. Pour l'usager du métro, les caractéristiques géométriques (distances, profondeur) sont tout à fait secondaires par rapport aux caractéristiques topologiques.

¹⁴⁹ Bertrand Müller évoque les « deux grandes orientations [...] distinctes sinon complètement opposées : une approche monographique singularisante et une approche systématique modélisante », correspondant à deux manières de faire de l'histoire, selon un genre mineur ou un genre « noble » (MÜLLER Bertrand, « Écrire l'histoire locale : le genre monographique », *Revue d'histoire des sciences humaines*, n° 9, 2003, p. 37-51).

¹⁵⁰ Le plan retenu pour ce mémoire est justifié par le double souci de mettre en œuvre la démarche de modélisation pour comprendre le fonctionnement de la communauté villageoise et de contribuer à l'amélioration des outils et méthodes quantitatives mobilisables en histoire. Face à la multiplicité des champs traités et au temps limité du master, seuls quelques axes d'analyse seront approfondis, autour des questions de stabilité (Chapitres 1 à 4), de transmission intergénérationnelle (Chapitre 10) et de stratification (Chapitre 11).